

POUR LES SOLIDARITÉS
LE DÉPARTEMENT AGIT



PROGRAMMES D' ACTIONS N°2

Solidarités 71

Schéma unique des solidarités
de Saône-et-Loire

**AMBITION 1** >**CONFIRMER LE RÔLE DU DÉPARTEMENT
COMME CHEF DE FILE DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE****Orientation 1 : renforcer l'interconnaissance et la coopération entre acteurs de la filière sociale et médico-sociale**

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Capitaliser et renforcer les réseaux professionnels existants, les institutionnaliser/ les fédérer à l'échelle territoriale et/ou départementale	Pilote	(P) Recensement des réseaux professionnels existants à destination des acteurs des solidarités en vue de la création d'un annuaire thématique et territorialisé					› Acteurs des solidarités
OBJECTIF 2 Encourager l'organisation de temps de rencontres réguliers et le développement d'outils d'interconnaissance entre acteurs du territoire	Animateur Contributeur	(P) Développement de temps d'interconnaissance à l'échelle locale					› Agents départementaux › Responsables associatifs locaux › Responsables des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux implantés dans la circonscription ou le TAS
OBJECTIF 3 Améliorer la coopération existante pour une action sociale coordonnée et efficiente à l'échelle départementale	Pilote	(D) Conception d'un support visuel recensant les actions et acteurs intervenant dans le champ des politiques de solidarités à l'échelle départementale					› Professionnels des solidarités › Acteurs institutionnels › Acteurs locaux et départementaux oeuvrant dans le champ des solidarités
OBJECTIF 4 Développer les initiatives de concertation locale pour favoriser l'émergence de projets adaptés aux spécificités du territoire	Pilote Financeur Animateur	(D) Réflexion sur l'harmonisation du processus de construction des appels à projets relatifs au développement social et à la prévention					› Porteurs d'actions répondant aux critères d'éligibilité d'appels à projets départementaux (voire portés par d'autres institutions publiques départementales)

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DIRCOM</p> <p>› Partenaires : réseaux du champ de la santé et de la prévention (Addict ados, France Addictions 71, réseaux santé-précarité, réseaux de prévention de la délinquance, etc.), Parents71, GHT, CLH, réseaux VIF, Maisons pour la famille, réseaux des aidants, partenaires du médico-social, etc.</p>	<p>› Nombre de réseaux référencés par thématique et territoire d'action sociale</p>		
<p>› Directions du DPT : TAS, services territorialisés de la DEF (PMI) ou de la DAPAPH (MAIA)</p> <p>› Partenaires : CCAS, villes, Espace France Services, ESSMS conventionnés ou autorisés, associations locales</p>	<p>› Nombre de réunions type "café-partenaires" ou "after-works" organisées par an</p> <p>› Nombre et typologie de partenaires touchés</p>		<p>Chartes PASIP ABS ou CTG locales Pacte des solidarités</p>
<p>› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DIRCOM</p> <p>› Partenaires : acteurs institutionnels, membres du Comité stratégique départemental</p>	<p>› Nombre d'instances de coordination et de gouvernance identifiées</p> <p>› Lisibilité du support réalisé</p>		<p>Coordination France Travail Coordination du service public territorial de l'autonomie Service public de la petite enfance Pacte des solidarités</p>
<p>› Directions du CD71 : toutes les directions de la DGAS, DIRFI</p> <p>› Partenaires : acteurs institutionnels, structures porteuses d'appels à projets</p>	<p>› Définition d'une méthodologie commune au sein de la DGAS pour la construction et diffusion d'AAP sur le territoire</p> <p>› Production d'un calendrier annuel des AAP à destination des partenaires</p>		



Orientation 2 : mieux observer et partager les besoins sociaux du territoire au service des politiques de solidarités

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique			Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	
<p>OBJECTIF 1 Construire et faire vivre un observatoire départemental des solidarités pour un pilotage concerté de l'action sociale</p>	Pilote	(P) Lancement des travaux de préfiguration de l'observatoire départemental des solidarités				<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels des solidarités › Acteurs institutionnels, acteurs locaux et départementaux oeuvrant le champ des solidarités
<p>OBJECTIF 2 S'appuyer sur les démarches d'observation menées à l'échelle communale et intercommunale pour construire une vision partagée des besoins</p>	Pilote Animateur	(D) Mutualisation des diagnostics et documents d'analyse des besoins sociaux produits à l'échelle départementale et territoriale				<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels des solidarités › Acteurs institutionnels, acteurs locaux et départementaux oeuvrant le champ des solidarités
<p>OBJECTIF 3 Accompagner les professionnels dans l'appropriation des outils d'observation sociale</p>	Pilote	(P) Sensibilisation des professionnels du Département au management de la donnée				<ul style="list-style-type: none"> › Agents départementaux
<p>OBJECTIF 4 S'appuyer sur l'observatoire départemental pour adapter l'offre de services et les actions menées au plus près des besoins</p>	/					

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DSID</p> <p>› Partenaires : acteurs institutionnels, acteurs locaux et départementaux oeuvrant le champ des solidarités, collectivités territoriales, homologues d'autres départements, INSEE, DREES</p>	<p>› Réalisation effective de l'étude de préfiguration</p> <p>› Définition de la méthodologie de construction</p> <p>› Rédaction d'un cahier des charges en vue de l'acquisition d'un outil de collecte de données</p>	<p>Ambition 6 Orientation 5 <i>Objectif 2</i></p> <p>Ambition 7 Orientation 4 <i>Objectif 2</i></p> <p>Ambition 8 Orientation 1 <i>Objectif 4</i></p>	
<p>› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS</p> <p>› Partenaires : acteurs institutionnels, acteurs locaux et départementaux oeuvrant le champ des solidarités, collectivités territoriales, organismes statistiques (INSEE, DRESS) et laboratoires de recherche</p>	<p>› Nombre de diagnostics et analyses collectés</p> <p>› Nombre de partenaires mobilisés</p>		
<p>› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DSID</p> <p>› Partenaires : homologues d'autres départements, INSEE, DREES</p>	<p>› Nombre d'agents sensibilisés</p> <p>› Nombre de réunions</p> <p>› Nombre d'agents engagés en tant que référents " logiciels métiers "</p> <p>› Nombre de référentiels construits avec les professionnels</p>		



Orientation 3 : développer la plateforme InfoPublic71 pour permettre aux professionnels des solidarités

de trouver les informations utiles à leur pratique et mieux mobiliser les aides et dispositifs existants

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
<p>OBJECTIF 1</p> <p>Rassembler les informations relatives aux aides et dispositifs sur Infopublic71 pour en faire une base de ressources de référence entre toutes les structures sociales et médico-sociales, commune, collaborative et actualisée</p>	Pilote Animateur	(P) Création d'un réseau d'animation de l'outil Infopublic71					<ul style="list-style-type: none"> › Chargés d'accueil du réseau de premier accueil social inconditionnel de proximité (Ville, CCAS, Espace France services;...) et autres lieux généralistes (centres sociaux, maison des parents, espaces numériques..) › Conseillers numériques et autres acteurs de l'inclusion numérique › Structures spécialisées du secteur social ou médico-social
<p>OBJECTIF 2</p> <p>Faire connaître Infopublic71 aux autres acteurs au-delà des professionnels des solidarités : secrétaires de mairie, associations, sites France Service... pour apporter la meilleure réponse possible</p>	Pilote	(D) Construction de supports de communication et d'utilisation de la plateforme Infopublic71 à destination des professionnels					<ul style="list-style-type: none"> › Chargés d'accueil du réseau de premier accueil social inconditionnel de proximité (ville, CCAS, Espace France services;...) et autres lieux généralistes (centres sociaux, maison des parents, espaces numériques..) › Conseillers numériques et autres acteurs de l'inclusion numérique › Structures spécialisées du secteur social ou médico-social

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : DARTAS, TAS, DSID</p> <p>› Partenaires : partenaires du réseau PASIP (villes, CCAS, Espace France Services, etc.), Centres sociaux, Maison des parents, espace numériques, structures spécialisées du secteur social ou médico-social</p>	<p>› Nombre de partenaires mobilisés</p> <p>› Nombre de professionnels engagés dans le réseau d'animation</p>	<p>Ambition 2 Orientation 2 <i>Objectif 4</i></p> <p>Ambition 7 Orientation 1 <i>Objectif 1</i></p>	
<p>› Directions du DPT : DARTAS, TAS, DIRCOM</p> <p>› Partenaires : collectivités territoriales</p>	<p>› Nombre de supports produits</p>		



Orientation 1 : informer et renforcer la lisibilité des missions de solidarités du Département

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
<p>OBJECTIF 1</p> <p>Mieux faire connaître les missions de solidarités du Département et l'offre de services à destination du grand public et des professionnels</p>	Pilote	<p>(P)</p> <p>Conception de supports de communication renouvelés pour informer des missions de solidarités du Département</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Grand public › Personnes accompagnées par les services départementaux ou de partenaires › Professionnels des solidarités
<p>OBJECTIF 2</p> <p>Adapter et simplifier la communication à destination des bénéficiaires</p>	Pilote Contributeur	<p>(P)</p> <p>Refonte des courriers administratifs, supports d'information et notifications de droits à destination des bénéficiaires en priorisant une communication accessible</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Personnes accompagnées par les services départementaux ou de partenaires

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DIRCOM› Partenaires : représentants des bénéficiaires (dont groupes des personnes concernées), ADEPAPE, CDCA, ODPE, services de l'État	<ul style="list-style-type: none">› Nombre de supports produits (digitaux et print)› Application des méthodes d'accessibilité des documents produits	Ambition 7 Orientation 2 <i>Objectif 1</i>	
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DIRCOM› Partenaires : représentants des bénéficiaires ADEPAPE, CDCA, ODPE	<ul style="list-style-type: none">› Nombre de supports produits ou retravaillés en français facile à lire et à comprendre› Association des bénéficiaires à la révision/conception des supports	Ambition 8 Orientation 2 <i>Objectif 4</i>	



Orientation 2 : accueillir les publics et favoriser l'accès aux droits

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Garantir un accueil physique de proximité, téléphonique et numérique de qualité	Pilote	(P) Poursuite de la démarche qualité de l'accueil au sein des sites départementaux					<ul style="list-style-type: none"> › Grand public › Bénéficiaires des services départementaux › Professionnels des solidarités en charge de l'accueil des publics
	Pilote	(P) Expérimentation d'une démarche d'aller-vers les personnes âgées/ personnes handicapées sur le territoire du Grand Chalon pour l'accès aux droits et évaluation de la démarche					<ul style="list-style-type: none"> › Personnes âgées fragiles › Personnes en situation de handicap
OBJECTIF 2 Poursuivre la simplification des démarches d'accès aux droits et aux services	Pilote	(P) Expérimentation d'une démarche de contact des personnes par outils numériques (SMS, mail)					<ul style="list-style-type: none"> › Grand public › Bénéficiaires des services départementaux
	Pilote	(D) Nouvelle action Renforcement du conventionnement avec les opérateurs sociaux dans le cadre de l'accès aux droits					<ul style="list-style-type: none"> › Grand public › Bénéficiaires des services départementaux › Personnes les plus éloignées ou fragilisées
	Pilote	(P) Accompagnement du recours au téléservice pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap					<ul style="list-style-type: none"> › Grand public › Bénéficiaires des services départementaux
OBJECTIF 3 Développer, structurer et faire vivre les réseaux de premier accueil social inconditionnel de proximité	Pilote animateur	(P) Poursuite du maillage territorial des chartes de premier accueil social inconditionnel de proximité (PASIP)					<ul style="list-style-type: none"> › Villes, CCAS, Espaces France Services, Centres sociaux ou tout autre structure susceptible de rejoindre un réseau PASIP
	Pilote animateur	(P) Mise en œuvre des plans d'actions partenariaux déterminés dans les chartes PASIP					<ul style="list-style-type: none"> › Structures membres des réseaux PASIP (villes, CCAS, Espace France Services, Centres sociaux, etc.) › Professionnels chargés de premier accueil social de proximité
OBJECTIF 4 Outiller les professionnels de l'accueil du Département et des partenaires	Pilote	(P) Déploiement de la formation interinstitutionnelle des chargés d'accueil dans le cadre des réseaux PASIP					<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels chargés de premier accueil social de proximité
	Pilote	(D) Nouvelle action Réflexion partenariale sur l'articulation des réseaux d'accueil social de Saône-et-Loire pour faciliter l'accès aux droits et au numérique des publics les plus fragiles					<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels chargés de premier accueil social de proximité

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
› Directions du DPT : TAS (MDS, MLA), MDPH, Mission conseil interne, DPMG, DARTAS › Partenaires : acteurs des réseaux PASIP	› Mise en place d'outils d'enquêtes quantitatifs et qualitatifs à destination des bénéficiaires des services › Nombre d'aménagements des sites départementaux réalisés en lien avec les personnes concernées › Qualité des équipements perçus par les bénéficiaires		
› Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS, TAS › Partenaires : CCAS de Chalon, Espaces France Services	› Nombre d'actions de mobilisation des publics éloignés des actions de prévention › Nombre de personnes touchées › Bilan de l'expérimentation	Ambition 6 Orientation 1 <i>Objectif 1</i> (action mutualisée)	
› Directions du DPT : DIPE, TAS, DARTAS, DSID › Partenaires : France Travail	› Nombre de SMS adressés › Évolution du taux de participation		
› Directions du DPT : DARTAS, TAS › Partenaires : principaux opérateurs sociaux (CPAM, CAF, MSA...)	› Nombre de conventions passées avec les organismes sociaux (création ou renouvellement)		
› Directions du DPT : DAPAPH, TAS, MDPH	› Nombre de personnes accompagnées	Ambition 6	
› Directions du DPT : DARTAS, TAS › Partenaires : DDETS, CCAS, Préfecture (SPIAT), espaces France Services, conseillers numériques	› Nombre de chartes signées › Nombre de partenaires mobilisés › Taux de couverture territoriale		Pacte des solidarités
› Directions du DPT : DARTAS, TAS › Partenaires : DDETS, CCAS, Préfecture (SPIAT), Espaces France Services, conseillers numériques	› Nombre de partenaires mobilisés › Nombre de comités d'animation des chartes		Pacte des solidarités
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, TAS, DRHRS › Partenaires : DDETS, CCAS, Espaces France Services, conseillers numériques	› Nombre de professionnels formés › Nombre de partenaires mobilisés	Ambition 1 Orientation 3 Ambition 3 Orientation 2 <i>Objectif 4</i>	Schéma d'accessibilité des services au public (SDAASP71) DORA, outil numérique
› Directions du DPT : DARTAS, TAS › Partenaires : Coordination départementale des Espaces France Services, Préfecture (SPIAT), DDETS, CCAS, conseillers numériques, opérateurs sociaux	› Lancement d'un groupe de travail départemental		Pacte des solidarités



Orientation 3 : promouvoir un accompagnement personnalisé des personnes

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Favoriser l'autonomie des personnes par la co-construction de leur projet d'accompagnement	Pilote	(D) Réactualisation des outils de formalisation du projet d'accompagnement individuel ou collectif en replaçant davantage la personne au cœur de son parcours					<ul style="list-style-type: none"> Personnes accompagnées par les services départementaux ou de partenaires Professionnels de l'accompagnement socio-professionnel
	Pilote	(D) Promotion et partage d'outils d'autoévaluation du parcours et des capacités des personnes accompagnées pour développer leur pouvoir d'agir					<ul style="list-style-type: none"> Personnes accompagnées par les services départementaux ou de partenaires Professionnels de l'accompagnement socio-professionnel
OBJECTIF 2 Développer l'accompagnement en allant vers les publics	Pilote	(P) Conception et expérimentation d'actions ponctuelles de proximité par des équipes pluridisciplinaires					<ul style="list-style-type: none"> Grand public Personnes accompagnées par les services départementaux ou de partenaires
	Pilote	(P) Organisation de journées portes-ouvertes des sites territorialisés du Département pour faciliter la rencontre avec les habitants					<ul style="list-style-type: none"> Grand public Personnes accompagnées par les services départementaux ou de partenaires
OBJECTIF 3 Mieux coordonner la réponse des professionnels autour de la personne pour un parcours sans rupture	Pilote Contributeur	(P) Capitalisation des expérimentations de référence de parcours menées par les services départementaux (SSD, gestion de cas MAIA, RAPT, Communauté 360, etc.)					<ul style="list-style-type: none"> Agents départementaux <i>In fine</i> les bénéficiaires des services départementaux
OBJECTIF 4 Mieux intégrer les proches aidants et les pairs dans l'accompagnement des personnes	Contributeur	(P) Développement du soutien aux aidants (mise en lien, outillage et simplification des démarches, répit)					<ul style="list-style-type: none"> Aidants de personnes accompagnées par les services départementaux ou de partenaires
	Pilote	(P) Lancement d'une réflexion départementale autour de la pair-aidance dans l'accompagnement social					<ul style="list-style-type: none"> Professionnels des solidarités <i>In fine</i> les bénéficiaires des services départementaux
	Pilote	(P) Formation d'un référent de l'intervention par les pairs à la MDPH dans le cadre du projet EPoP					<ul style="list-style-type: none"> Personnes en situation de handicap et leurs aidants accompagnés par les services départementaux

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS› Partenaires : partenaires de l'insertion, des solidarités et du médico-social	<ul style="list-style-type: none">› Nombre de journées de sensibilisation des professionnels aux outils› Nombre d'outils et de supports de formalisation déployés	Ambition 8 Orientation 1 <i>Objectif 2</i>	
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS› Partenaires : partenaires de l'insertion, des solidarités, homologues d'autres départements	<ul style="list-style-type: none">› Nombre d'outils utilisés et renouvelés	Ambition 3 Orientation 3 <i>Objectif 2</i>	Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS› Partenaires : partenaires d'action sociale	<ul style="list-style-type: none">› Formalisation du projet de conception› Nombre de partenaires mobilisés	Ambition 7 Orientation 2 <i>Objectif 2</i> Ambition 3 Orientation 3 <i>Objectif 3</i>	Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : TAS, DARTAS, DAPAPH	<ul style="list-style-type: none">› Nombre de journées départementales portes ouvertes organisées› Nombre de sites concernés› Nombre de visiteurs	Ambition 7 Orientation 2 <i>Objectif 3</i>	
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS	<ul style="list-style-type: none">› Bilan des expérimentations› Nombre de retours d'expériences réalisés	Ambition 6 Orientation 4 <i>Objectif 1</i> Ambition 8 Orientation 1 <i>Objectif 3</i>	
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS› Partenaires : plateformes de répit des aidants, représentants des bénéficiaires, ARS, structures de soutien à la parentalité, etc.	<ul style="list-style-type: none">› Nombre de dispositifs de soutien ou de mise en lien d'aidants proposés› Nombre de personnes aidantes accompagnées	Ambition 6 Orientation 3 <i>Objectif 2</i>	
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : TAS Mâcon-Paray, DAPAPH, MDPH, DARTAS› Partenaires : partenaires d'action sociale	<ul style="list-style-type: none">› Lancement d'un groupe ressource départemental et partenarial› Nombre de réunions du groupe› Nombre de partenaires mobilisés	Ambition 3 Orientation 3	Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : DAPAPH, MDPH, DARTAS› Partenaires : ARS, représentants des bénéficiaires, CDCA, etc.	<ul style="list-style-type: none">› Nombre de personnes accompagnées par l'intervenant pair› Satisfaction des personnes accompagnées	Ambition 6 Orientation 2	



Orientation 4 : mieux prendre en compte la parole des personnes pour mieux s'adapter à leurs besoins

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Mobiliser et outiller les professionnels pour recueillir la parole des bénéficiaires et des proches aidants	Pilote Animateur	(P) Développement de la formation des professionnels à l'animation de démarches de participation des bénéficiaires					› Agents départementaux intervenant auprès de publics › Professionnels de structures partenaires intervenant auprès de publics
	Pilote Animateur	(P) Création d'une veille sur les démarches de participation des bénéficiaires					› Agents départementaux intervenant auprès de publics › Professionnels de structures partenaires intervenant auprès de publics
OBJECTIF 2 S'appuyer sur l'expertise des personnes pour faire évoluer les pratiques professionnelles, les instances et les dispositifs sociaux	Pilote Animateur	(P) Mise en place de groupes de bénéficiaires pour recueillir leur parole et leur expertise d'usage					› Personnes accompagnées par les services départementaux ou par les partenaires › Agents départementaux intervenant auprès de publics › Professionnels de structures partenaires intervenant auprès de publics
	Pilote Animateur	(P) Développement de la participation des personnes accompagnées aux instances, aux décisions, et aux écrits concernant leur situation (CLH, CPE bilan AED ...)					› Personnes accompagnées par les services départementaux ou de partenaires

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS › Partenaires : acteurs locaux et départementaux agissant dans le domaine des solidarités 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de formations développées › Nombre de professionnels formés › Nombre de partenaires mobilisés 	<p>Ambition 3 Orientation 2 <i>Objectif 4</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DGA attractivité (DLPAC, DAPC), Service documentation › Partenaires : acteurs locaux et départementaux mettant en œuvre des démarches de participation des bénéficiaires, instituts et organismes de recherche, homologues d'autres départements 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de professionnels du département mobilisés › Nombre de partenaires mobilisés 	<p>Ambition 3 Orientation 3 <i>Objectif 1</i></p>	Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DIRCOM, DPMG › Partenaires : acteurs locaux et départementaux mettant en œuvre des démarches de participation des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de groupes développés › Nombre de participants › Satisfaction des personnes mobilisées › Nombre de partenaires mobilisés 	<p>Ambition 7 Orientation 4 <i>Objectif 1</i></p> <p>Ambition 8 Orientation 2 <i>Objectif 4</i></p> <p>Ambition 3 Orientation 3 <i>Objectif 2</i></p>	Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre et types d'instances concernées › Nombre de personnes participant aux instances, décisions et écrits les concernant 	<p>Ambition 8 Orientation 1 <i>Objectif 1</i></p>	



Orientation 1 : renforcer l'attractivité des métiers des solidarités

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Valoriser l'image des métiers des solidarités	Pilote Contributeur	(D) Préfiguration d'une stratégie de communication globale et partenariale sur les métiers des solidarités					› Jeunes en recherche d'orientation et personnes en reconversion intéressées par les métiers du social/médico-social › Institutions, associations, collectivités en besoin de recrutement dans les métiers du social et du médico-social
	Contributeur	(P) Participation du Département aux forums des métiers et de l'orientation					› Grand public › Jeunes en recherche d'orientation
OBJECTIF 2 Accompagner les parcours des professionnels en favorisant les passerelles entre les métiers des solidarités	Pilote Contributeur	(P) Développement des immersions des professionnels entre structures des solidarités					› Professionnels des métiers des solidarités
	Pilote Animateur	(D) Engagement d'une réflexion partenariale autour de la notion de parcours professionnels interinstitutionnels					› Structures employeuses dans le domaine du social et du médico-social
OBJECTIF 3 Soutenir les acteurs dans la mise en place de nouvelles organisations de travail plus attractives et fidélisatrices pour les salariés du territoire	Pilote Animateur	(P) Création d'une veille des expérimentations de nouvelles organisations de travail dans le domaine des solidarités					› Professionnels des solidarités › Structures employeuses dans le domaine des solidarités
OBJECTIF 4 Développer une prospective sur les besoins des métiers de demain		/					

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS, DIRCOM› Partenaires : institutions, associations et collectivités recrutant dans le champ des métiers du social	<ul style="list-style-type: none">› Mise en place effective d'une instance partenariale de suivi des travaux		
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS, DIRCOM, DPMG› Partenaires : structures organisatrices de salons et forums	<ul style="list-style-type: none">› Nombre de participations à des forums› Nombre total de personnes reçues sur le stand du Département		
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS› Partenaires : acteurs locaux et départementaux agissant dans le domaine des solidarités	<ul style="list-style-type: none">› Nombre d'immersions interinstitutionnelles réalisées par an		
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS› Partenaires : structures employeuses dans le domaine du social et du médico-social	<ul style="list-style-type: none">› Nombre de partenaires mobilisés dans la démarche		
<ul style="list-style-type: none">› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS› Partenaires : ARACT BFC, URIOPSS BFC, structures employeuses dans le domaine des solidarités	<ul style="list-style-type: none">› Constitution effective de la cellule de veille› Réalisation d'un parangonnage d'organisations de travail innovantes	Ambition 3 Orientation 3 <i>Objectif 1</i>	



Orientation 2 : agir sur la formation pour favoriser le développement de compétences

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
<p>OBJECTIF 1 Adapter/ajuster avec les organismes de formation les contenus des formations initiales au plus près des réalités de terrain</p>	Pilote	Renforcement du travail partenarial avec les organismes de formation en travail social du territoire					<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels des solidarités › Organismes de formation
<p>OBJECTIF 2 Déployer des outils qui facilitent la qualification et le recrutement de professionnels</p>	Co-Pilote avec les autres instituts de formation	Renforcement de l'accueil de stagiaires, d'apprentis, d'alternants dans les métiers du social et développement de la formation des accueillants professionnels					<ul style="list-style-type: none"> › Étudiants et jeunes en formation › Tuteurs professionnels au sein des structures d'accueil
	Pilote	Soutien ou relance des groupes sites qualifiants dans les TAS					<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels du Département engagés dans l'accueil de stagiaires ou d'étudiants dans les métiers des solidarités
<p>OBJECTIF 3 Adapter la formation continue aux besoins nouveaux</p>	Pilote Financeur	Création d'un plan de formation interne et partenarial des métiers des solidarités et ses déclinaisons territoriales					<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels des solidarités
<p>OBJECTIF 4 Développer la mutualisation de formations entre partenaires pour favoriser l'interconnaissance et l'interdisciplinarité</p>	Pilote	Déploiement ou lancement de formations interinstitutionnelles et interpartenariales visant la professionnalisation des acteurs (VIF, PASIP, repérage des situations de danger en protection de l'enfance, repérage des besoins PA-PH, santé mentale, démarches de participation des personnes, repérage des situations de maltraitance, etc.)					<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels intervenant dans le champs des solidarités

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS › Partenaires : Instituts et organismes de formation en travail social, Éducation nationale, universités 	<ul style="list-style-type: none"> › Identification des acteurs de la formation mobilisables › Nombre de réunions partenariales 		
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS › Partenaires : Instituts et organismes de formation, Éducation nationale, universités 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de stagiaires accueillis › Nombre de tuteurs formés › Ratio nombre de tuteurs/ nombre de stagiaires accueillis 		
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS › Partenaires : instituts et organismes de formation 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de professionnels impliqués dans les sites qualifiants › Nombre de réunions réalisées 		
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS › Partenaires : collectivités, institutions, associations partenaires souhaitant bénéficier du plan de formation 	<ul style="list-style-type: none"> › Élaboration effective d'un plan de formation 		
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS › Partenaires : partenaires des solidarités 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de sessions organisées › Nombre de professionnels formés › Nombre de partenaires mobilisés 	<p>Ambition 2 Orientation 2 <i>Objectif 4 (PASIP)</i></p> <p>Ambition 2 Orientation 4 <i>Objectif 1 (participation)</i></p> <p>Ambition 5 Orientation 1 <i>Objectif 2 (santé mentale)</i></p> <p>Ambition 4 Orientation 3 <i>Objectif 2 (repérage maltraitance)</i></p> <p>Ambition 5 Orientation 3 <i>Objectif 2 (VIF)</i></p> <p>Ambition 6 Orientation 4 <i>Objectif 3 (besoins PAPH)</i></p> <p>Ambition 7 Orientation 3 <i>Objectif 1 (repérage des situations de danger en protection de l'enfance)</i></p>	



Orientation 3 : promouvoir et développer les pratiques professionnelles innovantes

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Identifier les pratiques professionnelles innovantes et les faire connaître	Pilote	(P) Création d'une veille des pratiques et actions innovantes					› Professionnels des solidarités
OBJECTIF 2 Créer les conditions favorables au développement de l'innovation sociale et à l'expérimentation	Pilote	(P) Expérimentation de nouvelles pratiques d'intervention sur les territoires d'action sociale					› Professionnels des solidarités › Personnes accompagnées par les services départementaux
OBJECTIF 3 Renforcer la pluridisciplinarité dans les équipes médico-sociales		/					

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, Service documentation</p> <p>› Partenaires : partenaires des solidarités, instituts de formation (IRTESS) et de recherche, ODAS (APRILES)</p>	<p>› Création effective d'une cellule de veille</p> <p>› Recensement des expérimentations de pratiques innovantes</p>	<p>Ambition 3 Orientation 1 <i>Objectif 3</i></p>	
<p>› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, DRHRS</p> <p>› Partenaires : Partenaires des solidarités, instituts de formation (IRTESS) et de recherche, ODAS, homologues d'autres départements</p>	<p>› Nombre d'interventions nouvelles déployées sur les territoire d'actions sociales</p>	<p>Ambition 7 Orientation 3 <i>Objectif 2</i></p> <p>Ambition 2 Orientation 3 <i>Objectif 1</i></p> <p>Ambition 2 Orientations 3 et 4</p>	
		<p>Ambition 2 Orientation 3 <i>Objectif 2</i></p>	



AMBITION 4 >

CONSOLIDER LE DIALOGUE AVEC LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS)

Orientation 1 : accompagner et suivre les établissements et services sociaux et médico-sociaux

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Faire de la tarification un outil au service de l'accessibilité, de l'adaptation et du rééquilibrage de l'offre départementale dans chaque secteur (autonomie et enfance)	Pilote	(P) Déploiement d'une nouvelle organisation du service chargé du suivi des ESSMS permettant la sécurisation du suivi budgétaire financier et des autorisations					› Professionnels des solidarités › ESSMS
	Pilote	(P) Poursuite de la contractualisation avec les ESSMS et les partenaires dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens pour garantir une prise en charge de qualité					› Professionnels des solidarités › ESSMS
	Pilote	(P) Poursuite de la structuration du suivi des CPOM signés					› Professionnels des solidarités › ESSMS
OBJECTIF 2 Renforcer la prévention financière pour une gestion optimisée des ESSMS	Pilote	(D) Nouvelle action Modélisation d'une offre cible par " territoire de proximité " en EHPAD et soutien à domicile					› Élus et pilotes de la politique autonomie › Personnes âgées en perte d'autonomie
	Co-pilote	(P) Participation active aux cotés de l'ARS à la commission départementale de suivi des ESSMS en difficultés financières en Saône-et-Loire					› Professionnels des solidarités › ESSMS
OBJECTIF 3 Améliorer le cadre de vie	Co-pilote	(P) Accompagnement des établissements dans leurs projets de rénovation et de réhabilitation du bâti (viabilité économique, réponse aux besoins, adéquation de l'offre)					› Professionnels des solidarités › ESSMS

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF	› Nombre d'ESSMS disposant au 31/12/25 d'un référent identifié		
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF › Partenaires : ESSMS, ARS	› Nombre de CPOM signés sur le nombre de CPOM prévus dans le cadre de l'arrêté de programmation		
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF › Partenaires : ESSMS, ARS	› Nombre d'ESSMS concernés › Nombre de revues mi-parcours réalisées sur le nombre de contrats signés en 2022/2023 › Nombre de bilans finaux réalisés sur le nombre de contrats signés en 2019/2020		
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH › Partenaires : ESSMS, ARS, INSEE	› Définition d'une méthode de modélisation de l'offre et propositions	Ambition 6 Orientation 3 <i>Objectif 2</i> (action mutualisée) Ambition 6 Orientation 5 <i>Objectif 1</i>	Étude prospective INSEE/ARS
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH › Partenaires : ARS	› Nombre de commissions suivies › Taux de participation à la commission départementale › Nombre de contrats de retour à l'équilibre financier (CREF)		
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF › Partenaires : ARS	› Nombre de décisions d'aide prises › Montant des subventions d'investissement accordées		



Orientation 2 : définir et mettre en œuvre un plan annuel de contrôle et de gestion des risques des ESSMS

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique			Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	
OBJECTIF 1 Définir un plan de contrôle annuel des ESSMS et de gestion des risques	Pilote	(D) Construction d'un observatoire des risques (évaluations, évènements indésirables, plaintes usagers, etc.)				› ESSMS › Bénéficiaires
	Pilote	(P) Mise en place d'une concertation préalable avec les partenaires pour la définition d'un plan de contrôle des ESSMS				› ESSMS › Bénéficiaires
OBJECTIF 2 Utiliser les préconisations issues du contrôle comme un levier d'amélioration continue de l'établissement concerné	Pilote	(P) Poursuite et développement du suivi qualité de la prise en charge avec les ESSMS				› ESSMS › Bénéficiaires
OBJECTIF 3 Capitaliser au niveau départemental sur les enseignements tirés dans une logique d'amélioration de la qualité de l'offre	Pilote	(D) Production d'un rapport annuel de l'activité de contrôle exercé par le Département, du suivi des EI/EIG Enfance et des mesures bientraitance PAPH pour enrichir l'observation et la connaissance des ESSMS				› ESSMS › Bénéficiaires

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF › Partenaires : ARS, PJJ, DDETS	› Nombre d'indicateurs identifiés › Nombre de réunions de travail partenariales réalisées		
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF › Partenaires : ARS, PJJ, DDETS	› Nombre de contrôles réalisés sur le nombre de contrôles prévus › Nombre de contrôles conjoints sur le nombre de contrôles conjoints prévus › Nombre de contrôles inopinés réalisés		
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF	› Nombre d'ESSMS concernés		
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF	› 1 ^{er} livrable pour 2024 réalisé au 30/06/25		



Orientation 3 : garantir la bientraitance à domicile et en établissement

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 : Prévenir la survenue de situations de maltraitance	Pilote	(D) Mise en place progressive du contrôle des antécédents judiciaires pour les professionnels des établissements accueillant des enfants					<ul style="list-style-type: none"> › ESSMS › Bénéficiaires
OBJECTIF 2 Sensibiliser le grand public et les professionnels	Pilote	(D) Campagne de valorisation des pratiques innovantes en matière de bientraitance en sein des ESSMS auprès des professionnels et du grand public					<ul style="list-style-type: none"> › ESSMS › Grand public
	Pilote	(D) Élaboration d'un plan de formation auprès des professionnels pour soutenir le repérage des situations, leur signalement et leur traitement					<ul style="list-style-type: none"> › ESSMS › Professionnels du Département et des partenaires
OBJECTIF 3 Améliorer l'analyse, l'orientation et le traitement des situations	Pilote	(P) Mise en place d'une stratégie de coordination de la protection des majeurs vulnérables conformément aux instructions nationales					<ul style="list-style-type: none"> › ESSMS › Bénéficiaires
	Pilote	(D) Renouvellement de la communication auprès des ESSMS PAPH et SAAD sur l'obligation de recueil des événements indésirables					<ul style="list-style-type: none"> › ESSMS › Bénéficiaires
OBJECTIF 4 Structurer et piloter l'observatoire départemental de la bientraitance	Pilote	/					

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
› Directions du DPT : DARTAS, DEF › Partenaires : PJJ, Préfecture, DGCS, associations	› Définition d'une méthodologie de travail départementale	Ambition 7 Orientation 2 <i>Objectif 4</i>	
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF › Partenaires : ARS	› Réalisation effective de la campagne de communication		
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF › Partenaires : ARS	› Nombre de professionnels formés	Ambition 3 Orientation 2 <i>Objectif 4</i>	
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, DEF › Partenaires : État (Préfet) ARS, Parquet, ESSMS	› Rdv annuel institué entre les autorités	Ambition 5 Orientation 4 <i>Objectif 1</i>	
› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH › Partenaires : ARS	› Nombre d'évènements déclarés › Nombre d'établissements déclarants		



Orientation 1 : lutter contre toutes les formes de précarité et de vulnérabilité

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 S'impliquer dans des actions de lutte contre la précarité alimentaire	Pilote	(D) Recensement des dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire et diagnostic des besoins					› Professionnels des solidarités
	Co-pilote Financier Contributeur	(P) Développement des actions collectives sur la thématique du mieux manger pour tous					› Tous publics
OBJECTIF 2 Améliorer l'accès à la santé pour les publics les plus fragiles et concourir au développement d'actions d'accompagnement de personnes présentant des troubles psychiques	Co-pilote Financier	(P) Consolidation de l'offre d'accompagnement des publics vulnérables rencontrant des difficultés de santé					› Personnes majeures cumulant des problématiques
	Pilote Financier	(D) Lancement d'une formation inter-institutionnelle aux " premiers secours en santé mentale "					› Agents départementaux en contact avec du public › Professionnels de structures partenaires en contact avec du public
OBJECTIF 3 Développer l'accès à la mobilité sur le territoire	Co-pilote Financier Contributeur	(D) Recensement des dispositifs et aides financières favorisant la mobilité des publics en parcours d'insertion sociale et professionnelle et diagnostic des besoins					› Publics en parcours d'insertion sociale et professionnelle
OBJECTIF 4 Fédérer les acteurs du territoire autour d'une politique d'inclusion numérique en Saône-et-Loire	Pilote Financier	(P) Déploiement du réseau départemental d'inclusion numérique					› Professionnels des solidarités › Habitants du territoire
	Co-pilote Financier	(P) Développement d'actions collectives autour de l'appropriation des outils numériques dans les différents champs de la vie quotidienne					› Personnes rencontrant des difficultés dans l'utilisation des outils numériques
OBJECTIF 5 Lutter contre la précarité économique	Pilote Financier Animateur	(P) Diversification et articulation des modalités d'intervention en matière d'accompagnement budgétaire					› Publics accompagnés ou repérés par le Service social départemental et autres services départementaux
OBJECTIF 6 Favoriser l'accès aux loisirs, au sport et à la culture comme vecteur de lien social	Pilote Financier Animateur	(P) Développement des actions mobilisant l'art, la culture et le sport comme supports de remobilisation des publics					› Habitants du territoire › Familles › Enfants et adolescents › Personnes en situation de handicap (enfants/adultes) › Personnes en perte d'autonomie, âgées, ou isolées › Personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024**(D) : Démarrage de l'action en 2025**

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : TAS, Services territorialisés, DARTAS, PAT départemental › Partenaires : DDETS, collectivités territoriales, institutions, PAT locaux, structures de l'aide alimentaire, associations locales, épiceries sociales et solidaires, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire recensés › Identification des zones blanches 		<ul style="list-style-type: none"> Programme alimentaire territorial (PAT) Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : TAS, Services territorialisés, DARTAS, PAT départemental › Partenaires : DDETS, collectivités territoriales, PAT locaux, associations locales, établissements scolaires, IREPS, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre d'actions mises en place › Nombre de bénéficiaires 		<ul style="list-style-type: none"> Programme alimentaire territorial (PAT) Programme nutrition santé (IREPS) Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DIPE, TAS, DARTAS › Partenaires : ARS, association Le Pont, CH Sevrey, PEP 71, collectivités locales, contrats locaux de santé, contrats locaux de santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> › Recensement de l'offre d'accompagnement en santé › Nombre de partenaires impliqués dans la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> Ambition 7 Orientation 3 Objectif 3 	<ul style="list-style-type: none"> PRAPS, Contrats locaux de santé, contrats locaux de santé mentale
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : TAS, DARTAS, DIPE, DRHRS › Partenaires : ARS, IREPS, CNFPT, contrats locaux de santé 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de professionnels formés › Nombre de structures mobilisées 	<ul style="list-style-type: none"> Ambition 3 Orientation 2 Objectif 4 Ambition 6 Orientation 4 Objectif 3 	<ul style="list-style-type: none"> PRAPS Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : TAS, DARTAS, DIPE, DRHRS › Partenaires : Région, EPCI, autorités organisatrices en matière de mobilité, associations oeuvrant dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> › État des lieux des dispositifs et aides financières 	<ul style="list-style-type: none"> Ambition 8 Orientation 2 Objectif 2 Ambition 6 Orientation 1 Objectif 3 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de mobilité solidaire Pacte des solidarités Mise en place de France Travail
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : TAS, DARTAS, DIPE, DAPAPH › Partenaires : conseillers numériques, acteurs du numérique 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de partenaires mobilisés 		<ul style="list-style-type: none"> Schéma départemental des usages du numérique Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : TAS, DARTAS, DIPE, DAPAPH, DEF, DSID › Partenaires : acteurs du numérique, collectivités territoriales, associations, France Services 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre d'actions collectives › Nombre de participants 		<ul style="list-style-type: none"> Schéma départemental des usages du numérique Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS › Partenaires : points conseil budget (PIMS Bourgogne du Sud, UDAF), Sauvegarde 71, organismes tutélares 	<ul style="list-style-type: none"> › Lisibilité des modalités d'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ambition 5 Orientation 5 Objectif 1 	<ul style="list-style-type: none"> Pacte des solidarités
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : toutes directions de la DGAS, DGA Attractivité (DLPAC, DAPC), DGA Aménagement (Direction des collèges), DIRCOM, DPMG › Partenaires : services de l'État, collectivités territoriales, établissements scolaires, ESMS, Missions locales, organismes de formation, associations locales, acteurs culturels (compagnies, théâtres, conservatoires, écoles de musiques...) 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre d'actions développées › Nombre de participants › Réinscription des personnes dans les projets › Satisfaction des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> Ambition 6 Orientation 2 Objectif 2 	<ul style="list-style-type: none"> Schéma départemental culture PRAPS Territoires Terres de jeux 2024



Orientation 2 : contribuer à la lutte contre le mal-logement

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
<p>OBJECTIF 1</p> <p>Prévenir les expulsions locatives en partenariat avec les acteurs du territoire</p>	Co-pilote	<p>(P)</p> <p>Partenariat et copilotage renforcés pour la prévention des expulsions locatives en lien avec le PDALHPD (expérimentation CCAPEX Mâcon)</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Partenaires de la CCAPEX › Locataires › Bailleurs
<p>OBJECTIF 2</p> <p>Contribuer à la lutte contre l'habitat indigne</p>	Pilote Animateur	<p>(D) Nouvelle action</p> <p>Concertation territoriale des acteurs pour la création d'un recueil d'outils/actions pédagogiques permettant aux personnes de développer des compétences à occuper un logement et faire bon usage des équipements/services</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Publics en besoin de conseils, d'appui et d'accompagnement pour l'accès ou le maintien dans le logement : jeunes, personnes en parcours d'insertion, personnes en parcours d'intégration, locataires
<p>OBJECTIF 3</p> <p>Accompagner les personnes à développer des bonnes pratiques au quotidien en matière de consommation d'eau et d'énergie</p>	Pilote	<p>(D) Nouvelle action</p> <p>Organisation de RDV du logement élargis aux partenaires pour outiller les professionnels dans l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels des solidarités › Ménages en situation de précarité énergétique quelque soit le statut d'occupation ayant besoin d'être appuyés sur leur pouvoir d'agir et d'être accompagnés vers des solutions durables
<p>OBJECTIF 4</p> <p>Accompagner la rénovation énergétique des logements des particuliers</p>							

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : DARTAS, DAPAPH, TAS</p> <p>› Partenaires : État, Sous-préfectures, DDETS, CCAS, communes, CAF, ADIL, bailleurs, commissaires de justices, forces de l'ordre, associations (Le Pont, UDAF, Sauvegarde), PTA</p>	<p>› Taux de participation des partenaires aux instances</p> <p>› Nombre de dossiers coordonnés entre CCAPEX et CUD (fiches de liaisons)</p> <p>› Nombre d'avis homogènes entre CCAPEX et CUD</p>		<p>PDALHPD Charte de prévention des expulsions locatives</p>
<p>› Directions du DPT : DARTAS, TAS</p> <p>› Partenaires : CCAS/ CIAS, bailleurs sociaux (OPAC 71, HABELLIS, SEMCODA), AIVS (SOLIHA, ISBA), acteurs œuvrant en matière d'insertion, d'intégration et de logement (régies de quartier, association Le Pont, Habitat et Humanisme, VILTAÏS, COALLIA, etc...)</p>	<p>› Nombre de partenaires impliqués</p> <p>› Nombre d'outils/actions existants à valoriser</p> <p>› Nombre de nouveaux outils/actions à développer</p>		
<p>› Directions du DPT : DARTAS, TAS, DAAT</p> <p>› Partenaires : Habitat71, CLER-Réseau pour la transition énergétique (comité de liaison pour les énergies renouvelables), collectivités adhérentes au réseau CLER, ANAH, DDT, DDETS, ARS</p>	<p>› Nombre de RDV du logement organisés</p> <p>› Nombre de professionnels mobilisés</p> <p>› Nombre de partenaires associés</p>		<p>PDALHPD Plan Environnement</p>



Orientation 3 : lutter contre les violences intrafamiliales

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Agir en amont pour prévenir les violences intrafamiliales	Pilote Financier	(P) Sensibilisation du grand public aux violences intrafamiliales					› Habitants de Saône-et-Loire
	Co-pilote Financier	(P) Poursuite des actions de prévention des VIF auprès des jeunes					› Public jeune (tranche d'âge à préciser en fonction du support retenu)
OBJECTIF 2 Favoriser un traitement concerté entre acteurs des situations de VIF	Pilote Financier	(P) Formation inter-partenaire visant à la professionnalisation des membres des réseaux VIF					› Professionnels du Département intervenant auprès de victimes de VIF › Professionnels des structures partenaires des réseaux VIF
	Contributeur	(P) Poursuite du maillage du territoire par les réseaux VIF					› Professionnels du Département intervenant auprès de victimes de VIF › Professionnels des structures partenaires des réseaux VIF
OBJECTIF 3 Faciliter le parcours des victimes pour sortir des VIF et se reconstruire	Pilote	(D) Nouvelle action Création d'une procédure départementale pour l'accompagnement des victimes bénéficiant du dispositif AVVC (aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales)					› Victimes de VIF

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DARTAS, TAS, DIRCOM › Partenaires : collectivités porteuses de réseaux VIF, Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre d'actions de sensibilisation réalisées auprès du grand public 		Plan interministériel pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes « Toutes et Tous égaux » (2023-2027) Actions de prévention déployées par les réseaux VIF
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DARTAS, DEF, TAS, Direction des collèges › Partenaires : Établissements scolaires, collectivités porteuses de réseaux VIF, État (délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité), associations locales 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre d'actions de prévention réalisées › Nombre de jeunes sensibilisés 	Ambition 7 Orientation 1 <i>Objectif 4</i>	Plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027 Actions de prévention déployées par les réseaux VIF
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DARTAS, DEF, TAS, DRHRS › Partenaires : partenaires impliqués dans un réseau VIF, Etat (délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité), organisme de formation 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de formations réalisées › Nombre de participants aux formations 	Ambition 3 Orientation 2 <i>Objectif 4</i>	Actions de formation initiées par les collectivités porteuses d'un réseau VIF
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DARTAS, TAS MP, TAS CL › Partenaires : État (délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité), collectivités territoriales identifiées pour être porteuses de réseaux VIF, autres collectivités concernées, acteurs locaux souhaitant être membres d'un réseau VIF 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de réunions de travail › Nombre de contrats de mobilisation et de coordination signés › Nombre d'acteurs impliqués 		Déclinaison départementale de la stratégie nationale de lutte contre la délinquance
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DARTAS, TAS, DEF › Partenaires : collectivités porteuses de réseaux VIF disposant d'aides directes pour les victimes et de logement d'urgence, SIAO, Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité 	<ul style="list-style-type: none"> › Réalisation effective du processus 		Mise en œuvre au niveau national de l'aide universelle d'urgence Expérimentation en cours Pack nouveau départ



Orientation 4 : renforcer la prévention à tous les âges de la vie

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
<p>OBJECTIF 1 Améliorer le repérage des facteurs générateurs de situations de fragilité</p>	Pilote Animateur	<p>(P) Structuration du dispositif de repérage des personnes majeures vulnérables pour faciliter les alertes de proximité et leur traitement</p>					› Publics fragilisés, vulnérables
<p>OBJECTIF 2 Recenser les actions de prévention existantes et prioriser les domaines nécessitant un plan d'actions en matière de prévention</p>	Pilote Animateur	<p>(P) Concertation territoriale des acteurs pour prioriser des thématiques d'intervention commune et déployer des plans d'actions conjoints</p>					› Publics fragilisés, vulnérables
<p>OBJECTIF 3 Se donner les moyens d'agir le plus en amont possible</p>	Pilote Contributeur	<p>(P) Poursuite des projets de développement social local dans chaque territoire d'action sociale</p>					› Habitants › Professionnels du Département › Partenaires d'action sociale
<p>OBJECTIF 4 Fédérer et coordonner les actions de prévention avec les acteurs</p>	/						

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : TAS, DARTAS, DAPAPH, Centre départemental de santé, sites territorialisés (MDS, MLA)</p> <p>› Partenaires : DDETS-DDT, CCAS, PTA, Tribunal judiciaire, associations d'aide et soins à domicile, association Le Pont, Centres hospitaliers, Comités locaux de santé, réseaux VIF</p>	<p>› Nombre d'alertes sur les territoires</p> <p>› Nombre de personnes concernées</p> <p>› Nombre de partenaires impliqués</p>	<p>Ambition 4 Orientation 3 <i>Objectif 3</i></p> <p>Ambition 6 Orientation 1 <i>Objectif 1</i></p>	
<p>› Directions du DPT : TAS, DARTAS</p> <p>› Partenaires : services de tutelles (Le Pont, UDAF, Sauvegarde 71) pour les majeurs vulnérables, acteurs de la prévention jeunesse</p>	<p>› Nombre de réunions partenariales organisées</p>	<p>Ambition 6 Orientation 1 <i>Objectif 1</i></p>	
<p>› Directions du DPT : TAS, DEF, DIPE, DARTAS</p> <p>› Partenaires : partenaires d'action sociale</p>	<p>› Nombre d'actions de DSL pérennisées</p> <p>› Nombre d'agents départementaux engagés</p> <p>› Nombre de partenaires impliqués</p> <p>› Nombre de personnes mobilisées</p>		



Orientation 5 : améliorer le pilotage de l'action sociale territorialisée

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
<p>OBJECTIF 1</p> <p>Définir et mettre en œuvre une feuille de route pour le service social départemental</p>	Pilote	<p>(P)</p> <p>Lancement d'une démarche participative départementale autour de l'offre de service du SSD et de ses modalités d'intervention</p>					› Professionnels du service social départemental
<p>OBJECTIF 2</p> <p>Faciliter l'articulation entre les équipes généralistes du service social départemental et les équipes sectorielles sur l'ensemble des domaines d'intervention du SSD</p>	Pilote	<p>(D)</p> <p>Consolidation des procédures et des outils améliorant la transversalité entre les équipes du SSD et les équipes sectorielles</p>					› Professionnels de la Direction générale adjointe aux solidarités
<p>OBJECTIF 3</p> <p>Construire des outils d'évaluation de l'action sociale territorialisée</p>	/						

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, Mission conseil interne	› Nombre de rencontres › Diversité des modalités de participation › Nombre d'agents impliqués		
› Directions du DPT : toutes les directions de la DGAS, Mission conseil interne	› Nombre de réunions du CPSSD consacrées à la démarche		



Orientation 1 : garantir le choix de vieillir chez soi

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Prévenir les fragilités et lutter contre l'isolement social	Pilote	(P) Organisation d'un retour d'expérience sur la mobilisation des bénévoles et des services civiques en matière de lutte contre l'isolement					› Porteurs de projets › Personnes âgées
	Pilote	(P) Identification d'un outil de repérage des facteurs de fragilités à domicile					› Professionnels et bénévoles, proches aidants, services civiques
	Partenaire ou pilote	(D) Nouvelle action Expérimentation d'une démarche d'aller-vers les personnes âgées/personnes handicapées sur le territoire du Grand Chalon pour l'accès aux droits et évaluation de la démarche					› Personnes âgées fragiles
OBJECTIF 2 Coordonner et accompagner l'adaptation de l'environnement de vie	Pilote	(D) Nouvelle action Développement du recours aux aides techniques de seconde main					› Personnes âgées › Personnes en situation de handicap
OBJECTIF 3 Soutenir la diversité des modes d'habiter chez soi	Pilote	(P) Initiation d'un cahier des charges pour harmoniser le niveau de service des Résidences autonomie					› Résidences autonomie › Résidents de résidence autonomie
	Pilote	(P) Conception d'outils de professionnalisation à disposition des accueillants familiaux et/ou des personnes accueillies					› Accueillants familiaux › Personnes accueillies › Services de suivis
	Pilote	(D) Nouvelle action Relayer l'information auprès des bénéficiaires APA et PCH sur l'offre d'aide à la mobilité					› Personnes âgées et personnes en situation de handicap › Professionnels
OBJECTIF 4 Sécuriser et garantir l'accompagnement du quotidien	Co-pilote	(P) Mise en place des " services autonomie mixtes " pour une prise en charge coordonnée entre les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les services de soins infirmiers à domicile					› SSIAD, SPASAD, SAAD › Personnes âgées et personnes en situation de handicap

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, TAS</p> <p>› Partenaires : porteurs de projets</p>	<p>› Format du retour d'expérience</p> <p>› Nombre de participants touchés par le retour d'expérience</p>	<p>Ambition 5</p> <p>Orientation 4</p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, TAS</p> <p>› Partenaires : services d'aides et de soins à domicile</p>	<p>› Benchmark des outils existants</p>	<p>Ambition 5</p> <p>Orientation 4</p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS, TAS</p> <p>› Partenaires : CCAS de Chalon, Espaces France Services</p>	<p>› Nombre d'actions de mobilisation des publics éloignés des actions de prévention</p> <p>› Nombre de personnes touchées</p> <p>› Bilan de l'expérimentation</p>	<p>Ambition 2</p> <p>Orientation 2</p> <p><i>Objectif 1</i> (action mutualisée)</p> <p>Ambition 5</p> <p>Orientation 4</p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH</p> <p>› Partenaires : Mutualité française 71, Merci Julie</p>	<p>› Nombre de bénéficiaires d'aide technique de seconde main</p> <p>› Nombre d'aides techniques de seconde main remise en circulation et coût</p>	<p>Ambition 2</p> <p>Orientation 2</p> <p>Ambition 5</p> <p>Orientation 4</p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS</p> <p>› Partenaires : résidences autonomie</p>	<p>› Nombre de groupes de travail</p> <p>› Nombre de participants et composition des groupes de travail</p> <p>› Réalisation du cahier des charges</p>		
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS</p> <p>› Partenaires : accueillants familiaux, services de suivis</p>	<p>› Nombre d'outils créés</p> <p>› Nombre d'accueillants et d'accueillis qui les utilisent</p> <p>› Nombre de formation à l'utilisation des outils</p>		
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, TAS</p> <p>› Partenaires : intercommunalités, CARSAT, associations</p>	<p>› Nombre d'actions d'information</p>	<p>Ambition 2</p> <p>Orientation 2</p> <p>Ambition 5</p> <p>Orientation 1</p> <p><i>Objectif 3</i></p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS</p> <p>› Partenaires : ARS, CPAM, SSIAD, SPASAD, SAAD, URPS infirmiers libéraux BFC</p>	<p>› Nombre de réunions de travail</p> <p>› Nombre de projets " service autonomie mixte " identifiés</p>		



Orientation 2 : confirmer l'inclusion des personnes en situation de handicap comme une priorité

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
<p>OBJECTIF 1 Contribuer à l'ambition du collège inclusif</p>	Pilote	<p>(D) Nouvelle action Formation des personnels techniques des collèges au handicap et à la communication adaptée</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Personnels des établissements › Collégiens
<p>OBJECTIF 2 Soutenir la vie sociale et la citoyenneté</p>	Pilote Partenaire	<p>(P) Formations et diffusion d'une mallette pédagogique visant à soutenir des projets culturels inclusifs auprès des publics en situation de handicap</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Personnes en situation de handicap › Professionnels de l'accompagnement
	Pilote Partenaire	<p>(D) Nouvelle action Accompagnement du milieu associatif pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Dirigeants associatifs › Personnes en situation de handicap
<p>OBJECTIF 3 Faciliter l'accès aux soins de droit commun et la prévention</p>	Pilote Partenaire	<p>(P) Mise en oeuvre des engagements de la Charte Romain Jacob en matière d'accès aux soins dans les Centres de santé du Département et les services de Protection maternelle et infantile (PMI)</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Personnes en situation de handicap › Partenaires
<p>OBJECTIF 4 Transformer les réponses médico-sociales au service de l'inclusion</p>	Pilote	<p>(P) Engagement d'une réflexion sur les besoins spécifiques en matière d'habitat des personnes en situation de handicap</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Personnes en situation de handicap › ESMS
	Pilote	<p>(D) Nouvelle action Expérimentation du modèle de plateforme de services SAVS/SAMSAH sur un territoire</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Personnes en situation de handicap › Professionnels de l'accompagnement

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : Direction des collèges, MDPH</p> <p>› Partenaires : Éducation nationale</p>	<p>› Nombre de personnels des collèges ayant bénéficié d'une formation</p>	<p>Ambition 3 Orientation 2</p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DLPAC</p> <p>› Partenaires : acteurs de la vie culturelle et ESMS handicap</p>	<p>› Nombre d'actions de formation et de prêt de la mallette pédagogique</p> <p>› Nombre de projets inclusifs développés grâce à la mallette pédagogique</p> <p>› Nombre de personnes en situation de handicap touchées par ces actions</p>	<p>Ambition 5 Orientation 1 <i>Objectif 6</i></p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DSport</p> <p>› Partenaires : acteurs de la vie associative ESMS handicap</p>	<p>› Fiche pratique</p> <p>› Nombre de participants à l'élaboration de la fiche pratique</p>	<p>Ambition 5 Orientation 1 <i>Objectif 6</i></p>	
<p>› Directions du DPT : MDPH, Centre départemental de santé</p> <p>› Partenaires : membres de la Communauté 360</p>	<p>› Part des engagements de la Charte Romain Jacob mis en œuvre</p>	<p>Ambition 7 Orientation 1 <i>Objectif 1</i></p> <p>Ambition 5 Orientation 1 <i>Objectif 2</i></p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS</p> <p>› Partenaires : ESMS</p>	<p>› Nombre de réunions de travail</p>	<p>Ambition 5 Orientation 2</p>	PDALHPD
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS</p> <p>› Partenaires : ESMS</p>	<p>› Nombre de SAVS et SAMSAH et d'organismes gestionnaires impliqués dans le projet de plateforme</p> <p>› Nombre d'adultes en situation de handicap ayant bénéficié d'un accompagnement par la plateforme</p>	<p>Ambition 6 Orientation 3</p>	Plan 50 000 solutions handicap - ARS



Orientation 3 : adapter les réponses aux besoins de la population et aux spécificités des territoires

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique			Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	
OBJECTIF 1 Adapter les réponses à l'évolution des besoins des personnes	Pilote	(P) Évaluation des modèles existants en matière d'hébergement (permanent et temporaire) pour les personnes handicapées vieillissantes				› Personnes handicapées vieillissantes › ESMS
	Pilote	(P) Expérimentation de l'accueil de jour en accueil familial pour les personnes en situation de handicap				› Personnes handicapées vieillissantes › Accueillants familiaux
	Co-pilote	(D) Nouvelle action Étude préparatoire à l'ouverture de nouveaux lieux de vie pour des personnes avec troubles du spectre autistique (plan 50 000 solutions)				› Personnes avec troubles du spectre autistique et leurs aidants
OBJECTIF 2 Veiller au maillage territorial des réponses et à la prise en compte des spécificités des territoires	Pilote	(P) Élaboration d'un plan d'actions pour renforcer la couverture territoriale en service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) suite à l'étude réalisée en 2022				› Personnes en situation de handicap › SAVS
	Pilote	(D) Nouvelle action Modélisation d'une offre cible par "territoire de proximité" en EHPAD et soutien à domicile				› Élus et pilotes de la politique autonomie › Personnes âgées en perte d'autonomie
	Pilote	(D) Nouvelle action Extension du dispositif de relayage pour le soutien des proches aidants de personnes atteintes de maladies neuroévolutives ou de personnes en situation de handicap				› Proches aidants

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS › Partenaires : gestionnaires d'ESMS handicap, Comité de transformation de l'offre handicap 	<ul style="list-style-type: none"> › Réalisation de l'évaluation 	<p>Ambition 6 Orientation 2 <i>Objectif 4</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS › Partenaires : accueillants familiaux 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre d'accueillants familiaux proposant de l'accueil de jour › Nombre de personnes ayant bénéficié d'un accueil de jour en accueil familial 	<p>Ambition 6 Orientation 2 <i>Objectif 4</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS › Partenaires : ARS, organismes gestionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> › Réalisation de l'étude 		<p>Plan 50 000 solutions handicap - ARS</p>
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS › Partenaires : gestionnaires de SAVS, ARS, Comité de transformation de l'offre handicap 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre d'actions formalisées dans le plan et état d'avancement 	<p>Ambition 6 Orientation 1 <i>Objectif 3</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS › Partenaires : ESSMS, ARS, INSEE 	<ul style="list-style-type: none"> › Méthode de modélisation de l'offre et propositions 	<p>Ambition 6 Orientation 5 <i>Objectif 1</i></p> <p>Ambition 4 Orientation 1 <i>Objectif 2</i> (action mutualisée)</p>	<p>Étude prospective INSEE/ARS</p>
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS › Partenaires : ARS, CARSAT, MSA Services, Plateformes d'accompagnement et de répit, porteurs des dispositifs de relayage 	<ul style="list-style-type: none"> › Convention signée › Nombre de nouveaux aidants relayés › Nombre de nouveaux lieux d'intervention 	<p>Ambition 6 Orientation 1 <i>Objectifs 3 et 4</i></p> <p>Ambition 2 Orientation 3 <i>Objectif 4</i></p>	



Orientation 4 : soutenir l'amélioration de la qualité des réponses

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Renforcer la concertation et la coordination du parcours	Pilote ou partenaire	(P) Valorisation des instances de coordination et de concertation clinique pour l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (RCT, CTER, Communauté 360 / RAPT)					› Professionnels › Personnes accompagnées
	Partenaire	(P) Élaboration d'un plan d'action partenarial permettant d'anticiper et de préparer les sorties d'hospitalisation					› Personnes âgées ou en situation de handicap hospitalisées et leurs proches / aidants › Professionnels hospitaliers et du domicile
	Co-pilote	(P) Reconnaissance mutuelle des évaluations des besoins des personnes âgées à domicile par le Département et les Caisses de retraite					› Personnes âgées
OBJECTIF 2 Développer l'anticipation, la réactivité et l'adaptation dans les parcours	Pilote	(P) Extension de l'expérimentation des doubles orientations de la CDAPH en SAVS/ SAMSAH et perspectives de déploiement					› Personnes en situation de handicap › Professionnels des ESMS handicap
	Pilote	(P) Étude de faisabilité pour l'assouplissement des régimes d'autorisations entre hébergement permanent et hébergement temporaire					› Personnes âgées et personnes en situation de handicap › ESMS
	Pilote	(P) Étude de faisabilité et d'opportunité pour le financement en dotation globale des établissements handicap habilités à l'aide sociale					› Département › ESMS
OBJECTIF 3 Soutenir l'évolution des compétences des professionnels	Partenaire	(P) Sensibilisation ou formation inter-institutionnelle sur l'évolution des besoins des publics et des pratiques					› Partenaires
	Pilote Financeur	(P) Soutien à la montée en compétence des professionnels en charge de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro-évolutives et de troubles psychiques					› Personnes atteintes de maladies neuro-évolutives et leurs proches aidants › SAAD
	Pilote	(D) Nouvelle action Informations auprès des élus locaux sur les dispositifs à destination des personnes âgées et des personnes handicapées et sur la protection des majeurs					› Élus

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : TAS, DAPAPH, MDPH</p> <p>› Partenaires : PTA, ESMS, SAAD, SSIAD, IDE libéral...</p>	<p>› Nombre d'instances de concertation</p> <p>› Nombre de dossiers traités rapportés à la population</p>	<p>Ambition 2</p> <p>Orientation 3</p> <p>Objectif 3</p>	
<p>› Directions du DPT : TAS Mâcon-Paray, DAPAPH</p> <p>› Partenaires : groupement hospitalier de territoire Sud, PTA, Communauté 360, SSIAD, SAAD, ESMS</p>	<p>› Validation d'un plan d'action</p> <p>› Nombre de ré-hospitalisation de moins 48H chez les patients de 75 ans et plus</p>		
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, TAS</p> <p>› Partenaires : Caisses de retraite (CARSAT, MSA)</p>	<p>› Nombre de conventions signées</p> <p>› Nombre de personnes ayant bénéficié du dispositif</p>		
<p>› Directions du DPT : MDPH, DAPAPH, DARTAS</p> <p>› Partenaires : CDAPH, ARS, SAVS / SAMSAH, personnes bénéficiaires du dispositif</p>	<p>› Réalisation du bilan</p> <p>› Élaboration et mise en œuvre d'un plan de déploiement</p>	<p>Ambition 6</p> <p>Orientation 2</p> <p>Objectif 4</p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS</p> <p>› Partenaires : ARS, ESMS</p>	<p>› Nombre d'ESMS impliqués dans l'expérimentation</p>	<p>Ambition 6</p> <p>Orientation 2</p> <p>Objectif 4</p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS</p> <p>› Partenaires : ESMS, autres départements</p>	<p>› Réalisation de l'étude</p>	<p>Ambition 6</p> <p>Orientation 2</p> <p>Objectif 4</p>	
<p>› Directions du DPT : TAS, DAPAPH, MDPH</p> <p>› Partenaires : ensemble des acteurs du médico-social</p>	<p>› Nombre de formations réalisées</p> <p>› Nombre de partenaires extérieurs impliqués</p>	<p>Ambition 3</p> <p>Orientation 3</p> <p>Objectif 4</p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS</p> <p>› Partenaires : SAAD</p>	<p>› Nombre de CPOM SAAD avec un axe formation à l'approche des maladies neuro-évolutives et/ou troubles psychiques</p> <p>› Taux de réalisation des heures de soutien à l'autonomie PCH</p>	<p>Ambition 5</p> <p>Orientation 1</p> <p>Objectif 2</p>	
<p>› Directions du DPT : DAPAPH</p> <p>› Partenaires : collectivités locales</p>	<p>› Nombre d'actions d'information réalisées</p> <p>› Nombre d'élus touchés</p>	<p>Ambition 1</p> <p>Orientation 1</p> <p>Ambition 2</p> <p>Orientation 1</p>	



Orientation 5 : améliorer le pilotage de la politique autonomie

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
<p>OBJECTIF 1 Renforcer la concertation stratégique</p>	Co-pilote	<p>(P) Préparation à la mise en œuvre du Service public départemental de l'autonomie</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Personnes âgées, personnes en situation de handicap et leurs aidants › Partenaires
<p>OBJECTIF 2 Améliorer les capacités d'observatoire des besoins pour adapter les réponses</p>	Pilote	<p>(P) Évolution du cadre méthodologique de l'Observatoire autonomie du Département concernant les besoins et les réponses destinées aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Pilotes de la politique autonomie › Public bénéficiaire de la politique autonomie
	Pilote	<p>(D) Nouvelle action Élaboration d'un tableau de bord pour suivre les évolutions de parcours dans les prestations APA et PCH</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Pilotes de la politique autonomie
<p>OBJECTIF 3 Développer les pratiques d'évaluation de la politique autonomie</p>	Pilote	<p>(P) Accompagnement des opérateurs de prévention de la perte d'autonomie à la mise en oeuvre d'actions probantes et aux bonnes pratiques d'évaluation des actions</p>					<ul style="list-style-type: none"> › Porteurs de projets de prévention de la perte d'autonomie › Public bénéficiaire d'actions de prévention de la perte d'autonomie

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS, TAS, MDPH › Partenaires : ARS, État, autres partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> › Mise en place d'une instance partenariale de travail 		
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DAPAPH, DARTAS, TAS, MDPH › Partenaires : ESMS, experts (PGI, URIOPSS, CREA, ...), DREES, INSEE 	<ul style="list-style-type: none"> › Publication de l'Atlas autonomie 	<p>Ambition 1 Orientation 2</p>	
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DAPAPH 	<ul style="list-style-type: none"> › Collecte de données et mise à jour du tableau de bord 	<p>Ambition 1 Orientation 2 Ambition 6 Orientation 3</p>	
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DAPAPH, TAS › Partenaires : référent de l'animation territoriale, porteurs de projets, animateur territorial, CNSA et Centre de ressources et de preuves 	<ul style="list-style-type: none"> › Modification du cahier des charges › Organisation d'un séminaire 		



Orientation 1 : renforcer la prévention et le soutien à la parentalité en réponse aux besoins des enfants et des familles

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Définir la politique de prévention départementale dans le champ de l'enfance en réperant les besoins des familles et en coordonnant les différents acteurs	Pilote	(D) Recensement des besoins de soutien aux parents en situation de handicap, en lien avec les services existants					› À terme, parents en situation de handicap et enfants
	Co-pilote	(D) Nouvelle action Promouvoir l'accompagnement du développement des compétences psycho-sociales, en prévention et en protection					› Professionnels de l'enfance, de l'éducation et du soutien à la parentalité
	Contributeur	(P) Action SDSF : définir une stratégie de couverture du territoire en matière de soutien à la parentalité, en renforçant les liens entre les dispositifs et en faisant une place aux parents					› Parents › Enfants et adolescents de 0 à 18 ans
	Co-pilote	(D) Nouvelle action Action SDSF : imaginer des dispositifs de soutien à la parentalité en direction des enfants de plus de 6 ans					› Personnel ALSH
OBJECTIF 2 S'appuyer sur le SSD et la PMI pour inscrire la prévention et le soutien à la parentalité dans une démarche globale d'accompagnement des familles	Pilote	(P) Poursuite de la sensibilisation et des actions de prévention aux violences éducatives ordinaires auprès des professionnels de l'enfance, de l'éducation et du soutien à la parentalité					› Professionnels de l'enfance, de l'éducation et du soutien à la parentalité › Familles
	Co-pilote Contributeur	(P) Poursuite du programme de soutien à la fonction parentale, à Chalon et Louhans					› Parents › Enfants 6-12 ans et 12-16 ans
OBJECTIF 3 Redonner une place aux actions préventives renforcées	Pilote Financeur Contributeur	(P) Renforcement des interventions des TISF sur l'ensemble du Département en particulier auprès des enfants de moins de 6 ans					› Parents › Enfants de moins de 6 ans
	Pilote	(D) Nouvelle action Développement du partenariat avec les communes pour conforter la prévention spécialisée sur les communes d'Autun, Chalon et Mâcon					› Jeunes et jeunes adultes
OBJECTIF 4 Renforcer le partenariat autour de la prévention des comportements à risque pour les enfants et leurs familles en s'appuyant sur des dispositifs d'aller-vers	Pilote	(P) Poursuite des actions des dispositifs d'aller-vers existants (dont ÉPICÉA, centres de santé sexuelle) en veillant à la complémentarité et à la priorisation des interventions en fonction des besoins détectés					› Enfants, jeunes et familles › Professionnels

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : DEF, DAPAPH, MDPH, TAS</p> <p>› Partenaires : SAVS, PEH, UDAF, CAF, ARS, CRIAVS, TISF et tous les autres acteurs intervenant dans le champ du soutien à la parentalité</p>	<p>› Identification de pistes d'actions</p>	<p>Ambition 6 Orientation 2</p>	<p>Démarche COTRANS Projet régional de santé Schéma départemental des services aux familles</p>
<p>› Directions du DPT : DARTAS, DEF, DRHRS</p> <p>› Partenaires : ARS, Education nationale, tous les acteurs de l'enfance</p>	<p>› Nombre de réunions de copilotage de la démarche organisées</p> <p>› Nombre de partenaires mobilisés</p>	<p>Ambition 5 Orientation 6</p>	<p>Stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales</p>
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS, DIRCOM</p> <p>› Partenaires : CAF, MSA, DDETS, EPCI, communes, Maison des adolescents, plateformes de soutien à la parentalité, Centres de santé sexuelle, maisons pour la famille</p>	<p>› Recensement de l'offre existante</p>	<p>Ambition 1 Orientation 3</p>	<p>Schéma départemental des services aux familles</p>
<p>› Directions du DPT : DEF PMI</p> <p>› Partenaires : État, CAF, communes.</p>	<p>› Nombre de personnes formées</p> <p>› Nombre de journées de formation</p> <p>› Réalisation d'une charte pour favoriser la co-éducation</p>		<p>Schéma départemental des services aux familles</p>
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS, DIRCOM</p> <p>› Partenaires : acteurs de l'enfance, de l'éducation et du soutien à la parentalité</p>	<p>› Nombre de professionnels sensibilisés</p> <p>› Nombre de parents sensibilisés</p> <p>› Nombre d'actions menées par des partenaires suite aux sensibilisations</p>		<p>Schéma départemental des services aux familles</p>
<p>› Directions du DPT : TAS CL, DEF</p> <p>› Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Développeur : Kairn 71 (Sauvegarde 71)- Co-pilotes : Ville de Chalon pour le Chalonnais et Bresse Louhannaise Intercom' pour la Bresse- Autres membres du COPIL territorial : CAF, Éducation nationale, Le Pont, PEP71	<p>› Nombre de parents et d'enfants ayant participé à l'ensemble du programme</p> <p>› Nombre d'animateurs formés</p> <p>› Évaluation qualitative en fin de programme</p>		<p>Schéma départemental des services aux familles</p>
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS</p> <p>› Partenaires : associations TISF</p>	<p>› Nombre d'interventions de TISF en direction d'enfants de moins de 6 ans réalisées par an</p> <p>› Durée des interventions</p> <p>› Évolution de ces indicateurs</p>		<p>Protocole TISF CDPPE</p>
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS, DARTAS</p> <p>› Partenaires : communes d'Autun, Chalon et Mâcon, Sauvegarde 71</p>	<p>› Nombre de jeunes dans la file active, par tranches d'âge</p> <p>› Nombre de jeunes accompagnés, par tranches d'âge</p> <p>› Nombre d'actions collectives par objectif</p>		
<p>› Directions du DPT : DEF, DARTAS, TAS, Direction des collèges</p> <p>› Partenaires : Éducation nationale, tous les acteurs du champ de l'enfance</p>	<p>› Nombre d'actions</p> <p>› Nombre de bénéficiaires</p>		



Orientation 2 : développer les missions de protection maternelle et infantile

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
<p>OBJECTIF 1 Mieux valoriser les missions fondamentales de la PMI en matière de prévention</p>	Pilote	(P) Poursuite de la stratégie de communication sur les réseaux sociaux des missions de PMI auprès du grand public					<ul style="list-style-type: none"> › Femmes enceintes › Parents de jeunes enfants (moins de 6 ans) › Enfants › Tout public PMI
<p>OBJECTIF 2 Développer l'offre de service de PMI en matière de prévention</p>	Pilote Financeur Contributeur	(P) Développement du nombre de consultations médicales en PMI en fonction des besoins des familles de chaque territoire, selon l'évolution du temps médical disponible					<ul style="list-style-type: none"> › Familles des enfants de moins de 6 ans non malades (consultations de dépistage et de prévention)
	Contributeur	(D) Harmonisation des temps d'articulation entre la PMI et les maternités					<ul style="list-style-type: none"> › Familles du département
	Pilote	(P) Développement d'actions collectives à destination des parents de jeunes enfants hors les murs					<ul style="list-style-type: none"> › Parents de jeunes enfants › Enfants
	Pilote	(P) Poursuivre l'intervention de psychologues auprès des familles et des professionnels de PMI, pour renforcer le soutien aux familles					<ul style="list-style-type: none"> › Enfants de moins de 6 ans › Parents d'enfants de moins de 6 ans › Professionnels de PMI
	Pilote	(D) Nouvelle action Expérimentation d'une action de prévention du " bébé secoué "					<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels de PMI › Familles, parents et futurs parents
<p>OBJECTIF 3 Poursuivre la coordination des centres de santé sexuelle à l'échelle départementale et mieux faire connaître leurs missions auprès des partenaires et du grand public</p>		/					

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : DEF, DIRCOM, DSID</p> <p>› Partenaires : CAF, acteurs de la petite enfance, partenaires de la PMI</p>	<p>› Réalisation effective d'une stratégie de communication</p>	<p>Ambition 2 Orientation 1 <i>Objectif 1</i></p>	<p>Schéma départemental des services aux familles</p>
<p>› Directions du DPT : DEF, Centre départemental de santé</p>	<p>› Augmentation du nombre de créneaux de consultations</p> <p>› Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une consultation</p> <p>› Satisfaction des personnes accompagnées</p> <p>› Délais d'obtention des rendez-vous</p>		<p>CDPPE Interventions CAF et themis Consultations dans les salles d'attentes</p>
<p>› Directions du DPT : DEF</p> <p>› Partenaires : 4 maternités de Saône-et-Loire et maternités limitrophes (Côte d'Or, Jura, etc.)</p>	<p>› Nombre de rencontres organisées</p>		<p>Réseau périnatalité</p>
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS</p> <p>› Partenaires : CAF, maternités, communes, écoles, lieux d'accueil du jeune enfant, centres sociaux...</p>	<p>› Nombre d'actions collectives</p> <p>› Nombre de bénéficiaires</p>	<p>Ambition 2 Orientation 3 <i>Objectif 2</i></p>	<p>Schéma départemental des services aux familles</p>
<p>› Directions du DPT : DEF</p> <p>› Partenaires : ARS</p>	<p>› Nombre de créneaux de consultations psychologiques</p> <p>› Nombre de familles suivies</p>		<p>CDPPE</p>
<p>› Directions du DPT : DEF, PMI</p>	<p>› Nombre d'actions mises en œuvre</p> <p>› Nombre de professionnels formés</p> <p>› Réalisation d'un bilan de la formation</p>		

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 4 Soutenir la mise en place du service public de la petite enfance et l'adaptation des modes d'accueil aux besoins des familles pour les enfants de 0 à 6 ans dans le cadre du SDSF	Pilote	(D) Nouvelle action Déployer la nouvelle procédure de contrôle des établissements d'accueil du jeune enfant, pour renforcer l'analyse de la qualité de l'accueil					› Établissements d'accueil du jeune enfant › Enfants et familles › Professionnels des établissements
	Co-pilote	(D) Nouvelle action Faire évoluer la procédure d'autorisation des établissements d'accueil du jeune enfant conformément à la loi plein emploi de décembre 2023, et soutenir la mise en place des autorités organisatrices de la petite enfance					› Professionnels de la petite enfance › EAJE › Usagers
	Co-pilote	(P) Action SDSF : travailler en mode " Task force " avec l'ensemble des partenaires de la petite enfance, pour contribuer au maintien de l'offre dans le cadre du schéma départemental des services aux familles					› Établissements d'accueil du jeune enfant › Usagers
	Pilote	(P) Action SDSF : accompagner le développement de la démarche qualité au sein des établissements d'accueil du jeune enfant, dans le cadre du schéma départemental des services aux familles					› Établissements d'accueil du jeune enfant › Usagers

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : DEF, DARTAS, DAJ</p> <p>› Partenaires : CAF, DDETS</p>	<p>› Nombre de structures contrôlées en application de cette nouvelle procédure</p>		<p>Service public de la petite enfance</p> <p>Schéma départemental des services aux familles CDPPE</p>
<p>› Directions du DPT : DEF PMI.</p> <p>› Partenaires : communes, EPCI, CAF, associations</p>	<p>› Nombre de réunions</p> <p>› État d'avancement de la procédure</p>		<p>Schéma départemental des services aux familles</p> <p>Loi pour le Plein emploi</p>
<p>› Directions du DPT : DEF PMI.</p> <p>› Partenaires : communes, EPCI, CAF, associations</p>	<p>› Création d'une équipe dédiée à l'accompagnement des structures en difficulté.</p> <p>› Nombre d'actions menées par la taskforce.</p>		<p>Schéma départemental des services aux familles</p>
<p>› Directions du DPT : DEF PMI.</p> <p>› Partenaires : EAJE, communes, EPCI, CAF, associations.</p>	<p>› Visites d'observation inopinées.</p>		<p>Schéma départemental des services aux familles</p>



Orientation 3 : sécuriser le parcours en protection de l'enfance

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Améliorer et fluidifier la phase préalable à une prise en charge	Pilote	(D) Nouvelle action Lancement de l'actualisation du protocole partenarial informations préoccupantes					› Familles du territoire
	Pilote	(P) Finalisation du déploiement du référentiel départemental informations préoccupantes (centralisation du premier niveau d'analyse à la CRIP)					› CRIP, TAS › Professionnels en charge du traitement des informations préoccupantes
OBJECTIF 2 Repartir des besoins de l'enfant pour définir des objectifs d'accompagnement et construire un parcours sur-mesure avec l'enfant, sa famille et les partenaires	Pilote	(P) Déploiement des conférences familiales, outil d'accompagnement du parcours de l'enfant					› Enfants et familles
OBJECTIF 3 Mieux prendre en compte les besoins en santé des enfants	Pilote	(D) Définition d'une feuille de route départementale pour mieux prendre en compte les besoins en santé des enfants protégés					› Enfants bénéficiaires d'une mesure de protection de l'enfance
OBJECTIF 4 Mieux accompagner les sorties du dispositif de protection de l'enfance	Pilote	(P) Développement des interventions éducatives à domicile renforcées pour accompagner les retours en famille, suite à l'appel à projets 2023					› Enfants et familles
	Pilote	(P) Déploiement du projet d'accès à l'autonomie des jeunes sur l'ensemble du territoire (mise en œuvre avec outils et méthodologie)					› Les jeunes confiés à partir de 16 ans
	Pilote Co-pilote	(D) Nouvelle action Évolution des dispositifs LOJIN et DJM pour les jeunes majeurs sortants de l'ASE					› Les jeunes majeurs sortants de l'ASE
	Financier	(P) Soutien au développement de l'ADEPAPE					› Les jeunes sortants de l'ASE

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS, MDPH</p> <p>› Partenaires : Préfet et DDETS, justice, forces de l'ordre, Éducation nationale, PJJ, hôpitaux, ordre des médecins, ARS, SDIS, France victimes, autres partenaires en charge des évaluations</p>	<p>› État d'avancement</p> <p>› Nombre de partenaires mobilisés</p>		
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS</p>	<p>› Réalisation effective de la centralisation</p> <p>› Délai de traitement du premier niveau d'analyse</p>	<p>Lien avec l'actualisation du protocole</p>	
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS, DARTAS</p>	<p>› Nombre de conférences réalisés</p> <p>› Conclusion et suite des conférences</p>	<p>Ambition 3 Orientation 3</p>	
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS, Centre départemental de santé, MDPH</p> <p>› Partenaires : ARS, tous les établissements et services autorisés au titre de la protection de l'enfance</p>	<p>› Réalisation du diagnostic</p>	<p>Ambition 5 Orientation 1 <i>Objectif 1</i></p>	<p>Programme régional de santé Programme territorial de santé mentale</p>
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS, DARTAS</p> <p>› Partenaires : établissements et services de protection de l'enfance</p>	<p>› Publication des appels à projets</p> <p>› Calendrier de déploiement des places</p> <p>› Évolution du nombre de retours en famille</p>		<p>CDPPE</p>
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS, DIPE, DARTAS, MDPH</p> <p>› Partenaires : lieux d'accueil, missions locales, DDETS, FJT, CAF, ADEPAPE</p>	<p>› Nombre / taux de projets d'accès à l'autonomie réalisés</p>		
<p>› Directions du DPT : DEF, TAS, DAJ</p> <p>› Partenaires : DDETS, opérateurs des dispositifs LOJIN et DJM</p>	<p>› Nombre de jeunes bénéficiaires</p>		<p>CDPPE</p>
<p>› Directions du DPT : DEF, Service Asso71</p> <p>› Partenaires : ADEPAPE</p>	<p>› Nombre de jeunes reçus en permanence</p>		

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 5 Adapter l'offre d'accompagnement et d'accueil aux besoins évolutifs ou spécifiques des enfants et de leurs familles, en coordination avec les partenaires	Pilote	(D) Nouvelle action Élaboration du référentiel placement, suite au diagnostic réalisé					<ul style="list-style-type: none"> › Les mineurs et jeunes majeurs confiés › Les professionnels de la protection de l'enfance › Les tiers accueillant des enfants confiés (TDC, parrainage)
	Pilote	(D) Nouvelle action Transformation des mesures de placement à domicile en mesures d'accompagnement éducatif en milieu ouvert ou aide éducative à domicile renforcées avec possibilité d'hébergement, à périmètre constant					<ul style="list-style-type: none"> › Les mineurs et familles bénéficiaires de mesures de PAD
	Pilote	(D) Nouvelle action Améliorer les articulations entre l'aide sociale à l'enfance et l'AEMO					<ul style="list-style-type: none"> › Les mineurs bénéficiaires d'une mesure AEMO et leur famille › Les professionnels
	Pilote	(P) Finalisation du déploiement des places autorisées dans le cadre du Plan enfance hors village d'enfants					<ul style="list-style-type: none"> › Les mineurs et jeunes majeurs confiés
	Pilote	(D) Nouvelle action Accompagnement de la construction d'un village d'enfants de 48 places, pour une ouverture début 2027					<ul style="list-style-type: none"> › Les mineurs et jeunes majeurs confiés
	Pilote	(P) Délégation à un opérateur extérieur de la mise à l'abri des mineurs non accompagnés					<ul style="list-style-type: none"> › Les jeunes se présentant comme mineurs non accompagnés › Les mineurs non accompagnés
	Pilote	(D) Nouvelle action Accompagner les évolutions du dispositif départemental d'insertion des mineurs non accompagnés, et renforcer la coordination départementale					<ul style="list-style-type: none"> › Mineurs non accompagnés et ex-MNA jeunes majeurs
	Pilote	(P) Développement de l'accueil chez des tiers (tiers dignes de confiance, accueil durable et bénévole, parrainage)					<ul style="list-style-type: none"> › Les mineurs et jeunes majeurs concernés
	Pilote	(P) Élaboration d'un projet de service du service départemental de l'accueil familial					<ul style="list-style-type: none"> › Les mineurs et jeunes majeurs accueillis chez les assistants familiaux du SDAF › Les assistants familiaux et autres professionnels du SDAF
	Co-pilote	(D) Nouvelle action Faire évoluer l'offre pour prendre en compte les situations de double vulnérabilité ASE-handicap					<ul style="list-style-type: none"> › Enfants en situation de double-vulnérabilité

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
› Directions du DPT : DEF, TAS, DARTAS, MDPH, DAJ › Partenaires : établissements de protection de l'enfance et lieux de vie et d'accueil, justice, PJJ, Éducation nationale, établissements médico-sociaux...	› Réalisation du diagnostic	Toutes les autres actions de l'orientation liés au placement Les autres référentiels	
› Directions du DPT : DEF, TAS, DARTAS › Partenaires : opérateurs, justice, PJJ	› Modification des arrêtés d'autorisation, procédures partenariales et décisionnelles		
› Directions du DPT : DEF, TAS, DARTAS › Partenaires : opérateur AEMO, justice, PJJ	› Réalisation du cahier des charges	Les autres référentiels	
› Directions du DPT : DEF, DARTAS › Partenaires : les établissements retenus dans le cadre des appels à projets	› Calendrier d'ouverture des places		
› Directions du DPT : DEF, DARTAS, DPMG, DAJ › Partenaires : l'opérateur retenu dans le cadre de l'appel à projets, la commune concernée	› État d'avancement du projet		
› Directions du DPT : DEF, DARTAS, TAS, DPMG, DRHRS, Centre départemental de santé › Partenaires : la Sauvegarde 71, la commune, hôpital de Mâcon, partenaires intervenant dans le parcours des mineurs non accompagnés	› Calendrier d'ouverture des places		
› Directions du DPT : DEF, TAS, DRHRS › Partenaires : services de l'État (Préfecture, justice), opérateurs	› Reprise de l'activité éducative et décisionnelle des TAS › Amélioration des articulations › Harmonisation des pratiques		
› Directions du DPT : DEF, TAS, DAJ › Partenaires : justice, lieux d'accueil, partenaires intervenant dans la vie de l'enfant	› Calendrier de déploiement du projet		
› Directions du DPT : DEF, TAS, DAJ, DRHRS	› État d'avancement du projet de service	Référentiel placement	
› Directions du DPT : DEF, DRHRS, DAJ › Partenaires : les employeurs d'assistants familiaux sur le territoire, les autres Départements, les organismes de formation	› État d'avancement, en fonction de la publication des décrets		
› Directions du DPT : DEF, DAPAPH, TAS, DAJ › Partenaires : ARS, ESMS, justice	› Réalisation d'un cahier des charges commun ASE/MDPH	Ambition 6 Orientation 2	



Orientation 4 : améliorer le pilotage de la politique enfance-familles

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
<p>OBJECTIF 1</p> <p>Renforcer la concertation avec les partenaires, les enfants, les familles pour mieux prendre en compte leurs besoins</p>	Pilote via l'ODPE	<p>(P)</p> <p>Mise en place d'un conseil des enfants dans le cadre de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance et lien avec les autres groupes d'usagers déjà existants</p>					<p>› Mineurs et jeunes majeurs confiés dans un premier temps, à terme tous les mineurs et jeunes majeurs bénéficiaires d'une mesure de protection de l'enfance</p>
<p>OBJECTIF 2</p> <p>Améliorer l'observation des besoins des personnes et développer une vision prospective</p>	Pilote via l'ODPE	<p>(D) Nouvelle action</p> <p>Consolidation des travaux de l'ODPE sur l'analyse de la situation de la protection de l'enfance en Saône-et-Loire</p>					<p>› Professionnels, partenaires, et décideurs</p>
	Pilote	<p>(D) Nouvelle action</p> <p>Réalisation d'une étude croisée sur les doubles vulnérabilités ASE-handicap, dans le cadre de l'ODPE</p>					<p>› Membres de l'ODPE, professionnels, partenaires et décideurs de la protection de l'enfance</p>
<p>OBJECTIF 3</p> <p>Favoriser le développement d'une culture commune entre les acteurs de la prévention et protection de l'enfance</p>	Co-pilote	<p>(D) Nouvelle action</p> <p>Sensibiliser les professionnels de la protection de l'enfance et du handicap, aux enjeux des doubles vulnérabilités ASE-handicap</p>					<p>› Professionnels aide sociale à l'enfance et handicap</p>
<p>OBJECTIF 4</p> <p>Favoriser les expérimentations, leur évaluation et le partage de pratiques innovantes</p>		/					

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DEF, TAS, DARTAS, DRHRS, DAJ, DIRCOM › Partenaires : tous les partenaires de l'ODPE, ONPE, tous les établissements et services autorisés de protection de l'enfance 	<ul style="list-style-type: none"> › Taux de réponse aux questionnaires enfants et professionnels › Création du conseil des enfants 	<p>Ambition 2 Orientation 4 <i>Objectif 2</i></p>	<p>CDPPE</p>
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DEF, TAS, DARTAS, DAPAPH (dont MDPH), DSID, DIRCOM, DAJ › Partenaires : tous les partenaires de l'ODPE, tous les établissements et services autorisés de protection de l'enfance, DREES 	<ul style="list-style-type: none"> › Production d'un rapport annuel › Nombre de jeu de données, et de partenaires contributeurs 	<p>Ambition 1 Orientation 2 <i>Objectif 1</i></p>	<p>CDPPE</p>
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DEF, TAS, DAPAPH, DPO › Partenaires : institutions membres de l'ODPE 	<ul style="list-style-type: none"> › Réalisation de l'étude de données croisées 	<p>Ambition 6 Orientation 2</p>	
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DEF, DAPAPH, TAS 	<ul style="list-style-type: none"> › Formation commune ou temps de rencontre permettant l'interconnaissance. 	<p>Ambition 6 Orientation 2</p>	
		<p>Objectif transversal, irrigue les autres actions de l'ambition</p>	



Orientation 1 : garantir à chaque allocataire du RSA un accompagnement à l'emploi adapté

et un parcours sans rupture afin d'éviter aux personnes de s'installer dans l'inactivité, la précarité et la pauvreté

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique			Bénéficiaires de l'action	
			Dépt.	TAS MP	TAS CL		TAS MALC
OBJECTIF 1 Agir rapidement et efficacement auprès des allocataires du RSA dès leur entrée dans le dispositif pour les informer sur leurs droits et leurs devoirs	Pilote Contributeur	(P) Création de supports d'informations à destination et avec les allocataires du RSA					› Personnes allocataires du RSA
OBJECTIF 2 Démarrer l'accompagnement des allocataires du RSA au plus vite en adoptant des outils de parcours partagés en lien avec les orientations du réseau pour l'emploi	Pilote Contributeur Animateur	(P) Déploiement du nouveau référentiel de contractualisation et d'accompagnement des ARSA					› Professionnels de l'accompagnement socio-professionnel › <i>In-fine</i> personnes allocataires du RSA
	Co-pilote Animateur	(P) Déploiement des co-diagnostic avec France Travail					› Personnes allocataires du RSA
OBJECTIF 3 Définir un référent de parcours et mieux se coordonner autour de la personne	Pilote Contributeur	(D) Lancement de la démarche de référent de parcours					› Personnes allocataires du RSA
	Pilote Contributeur Animateur	(P) Développement d'instances locales de coordination de parcours (ILCP)					› Acteurs de l'insertion
OBJECTIF 4 Mettre en adéquation prescription et publics en adaptant si besoin l'offre d'insertion existante	Pilote	(D) Création d'un observatoire départemental de l'insertion (volet public)					› Professionnels du Département › Partenaires de l'insertion › Partenaires du monde économique › <i>In fine</i> , les publics en insertion
OBJECTIF 5 Ajuster les missions du service social départemental pour s'inscrire dans les futures orientations de France Travail		/					

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DIPE, DIRCOM, DPMG › Partenaires : SASTI, BGE, CAF, MSA, France Travail 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre de plaquettes distribuées › Association du collectif d'utilisateurs ARSA pour la réalisation du support 	<p>Ambition 2 Orientation 4</p>	<p>Articulation avec les outils créés par France Travail</p>
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DIPE, DARTAS, TAS › Partenaires : CCAS et CIAS conventionnés, Le Pont, Grand Chalons, France Travail 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre d'utilisateurs du référentiel 		<p>Réforme du plein emploi, mise en place du réseau pour l'emploi</p>
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DIPE, TAS › Partenaires : France Travail 	<ul style="list-style-type: none"> › Taux de présence › Nombre de co-diagnostic établis › Nombre de partenaires associés › Évolution de la nature de l'orientation 	<p>Ambition 8 Orientation 2 <i>Objectif 3</i></p> <p>Ambition 2 Orientations 3 et 4</p>	<p>Réforme du plein emploi, mise en place du réseau pour l'emploi</p>
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DIPE, TAS, DARTAS › Partenaires : partenaires de l'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre et typologie de référents de parcours › Nombre de ARSA rattachés à un référent 	<p>Ambition 2 Orientation 3</p>	<p>Réforme du plein emploi, mise en place du réseau pour l'emploi.</p>
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DIPE, toutes les directions de la DGAS › Partenaires : Acteurs de l'insertion, services de l'État (DDETS) 	<ul style="list-style-type: none"> › Nombre d'instances › Fréquence des réunions › Nombre de dossiers étudiés › Nombre de partenaires présents 		<p>Réforme du plein emploi, mise en place du réseau pour l'emploi</p>
<ul style="list-style-type: none"> › Directions du DPT : DIPE, TAS, DARTAS, DSID › Partenaires : France Travail, DDETS, INSEE, DREES, toutes les structures accompagnant des usagers et souhaitant créer de la statistique 	<ul style="list-style-type: none"> › Définition d'une méthodologie de construction de l'observatoire 	<p>Ambition 1 Orientation 2 <i>Objectif 1</i></p> <p>Ambition 8 Orientation 2 <i>Objectif 1</i></p>	
		<p>Ambition 5 Orientation 5</p>	



Orientation 2 : renouveler l'offre d'insertion pour la rendre accessible à tous

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique			Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	
<p>OBJECTIF 1 Repenser l'offre d'insertion pour être capable de proposer un parcours adapté à tous les publics sur le principe que personne n'est inemployable</p>	Pilote	(D) Création d'un observatoire départemental de l'insertion (volet offre)				<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels du Département › Partenaires de l'insertion › Partenaires du monde économique › <i>In fine</i>, les publics en insertion
<p>OBJECTIF 2 Adapter et dynamiser l'offre d'insertion pour tenir compte des besoins évolutifs des publics et des disparités territoriales</p>	Pilote	(D) Révision du pilotage des conventions conclues avec les acteurs de l'insertion porteurs d'actions et révision des modalités d'intervention				<ul style="list-style-type: none"> › Partenaires de l'insertion conventionnés avec le Département
	Co-pilote	(D) Coordination des acteurs autour de la levée des freins périphériques à l'emploi				<ul style="list-style-type: none"> › Personnes allocataires du RSA › Partenaires de l'insertion › Agents du Département
<p>OBJECTIF 3 Participation à des événements, type campagne de sensibilisation, afin de contribuer à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme</p>	Financeur	(P) Soutien aux plateformes de lutte contre l'illettrisme				<ul style="list-style-type: none"> › Personnes en situation d'illettrisme (y compris ARSA)
	Contributeur	(P) Soutien aux campagnes de sensibilisation à l'illettrisme				<ul style="list-style-type: none"> › Agents départementaux › Personnes en situation d'illettrisme (ARSA)
<p>OBJECTIF 4 Mise en place d'un système de « communication accessible pour tous » pour accroître la communication en direction et entre les différents acteurs et les bénéficiaires</p>	Pilote	(P) Refonte des documents administratifs en direction des publics				<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels de l'insertion intervenant auprès des publics › Personnes allocataires du RSA
	Pilote	(P) Animation de collectifs d'usagers				<ul style="list-style-type: none"> › Agents départementaux › Personnes allocataires du RSA

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : DIPE, TAS, DARTAS, DAPAPH (Métiers Autonomie 71 et MDPH), DEF</p> <p>› Partenaires : partenaires de l'insertion pouvant proposer une offre de services, DDETS, France Travail</p>	<p>› Définition d'une méthodologie de construction de l'observatoire</p> <p>› Tableau de bord trimestriel infra-départemental</p>	<p>Lien avec les autres observatoires départementaux</p> <p>Ambition 8 Orientation 1 <i>Objectif 4</i></p>	
<p>› Directions du DPT : DIPE, DAJ</p> <p>› Partenaires : partenaires de l'insertion conventionnés avec le Département</p>	<p>› Nombre d'instances</p> <p>› Fréquence de réunions des instances</p> <p>› Nombre de partenaires conventionnés</p> <p>› Nombre de marchés</p> <p>› Nombre d'AAP</p> <p>› Nombre de CPOM</p> <p>› Nombre de règlements modifiés</p>		<p>Pacte des solidarités</p>
<p>› Directions du DPT : DIPE</p> <p>› Partenaires : acteurs de l'insertion, DDETS, France Travail, EPCI, Région</p>	<p>› Nombre d'actions</p> <p>› Nombre de bénéficiaires concernés</p>	<p>Ambition 5 Orientation 1</p> <p>Ambition 7 Orientation 1</p>	<p>Réforme du plein emploi, mise en place du réseau pour l'emploi</p>
<p>› Directions du DPT : DIPE</p> <p>› Partenaires : ANLCl, plateformes de lutte contre l'illettrisme portées par des partenaires (CLEFS71, DFL71), Région</p>	<p>› Nombre de plateformes soutenues</p> <p>› Nombre d'usagers des plateformes</p> <p>› Maillage territorial des actions</p>		<p>Journée nationale de lutte contre l'illettrisme (JNLCl)</p>
<p>› Directions du DPT : DIPE, TAS, DARTAS, DIRCOM, DRHRS</p> <p>› Partenaires : ANLCl, Région</p>	<p>› Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées/an</p> <p>› Nombre d'agents formés</p> <p>› Nombre de publics envoyés réorientés vers les plateformes de lutte contre l'illettrisme</p>		<p>Plateformes portées par les partenaires JNLCl</p>
<p>› Directions du DPT : DIPE, TAS, DIRCOM</p> <p>› Partenaires : CAF, France Travail, CCAS/CIAS, Grand Chalon</p>	<p>› Nombre de groupes de travail</p> <p>› Typologie et nombre de professionnels associés</p> <p>› Nombre d'usagers impliqués</p>	<p>Ambition 2 Orientation 1 <i>Objectif 2</i></p>	<p>JNLCl</p>
<p>› Directions du DPT : DIPE, TAS, DARTAS</p> <p>› Partenaires : PLIE, Missions locales, France Travail, SIAE, CCAS/CIAS, Grand Chalon (Gens du voyage)</p>	<p>› Nombre de prestations sous-traitées (ex : association, consultant, etc.)</p>	<p>Ambition 2 Orientation 4 <i>Objectif 2</i></p>	



Orientation 3 : développer des partenariats avec le monde économique pour garantir

le recours à l'emploi pérenne des allocataires du RSA en fin d'accompagnement

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique				Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	TAS MALC	
OBJECTIF 1 Accompagner le monde de l'entreprise à l'accueil de publics en insertion (sensibilisation, appui, tutorat)	Co-pilote	(P) Déploiement des chartes avec les branches professionnelles					› Personnes allocataires du RSA (court-terme) › Publics en insertion (long-terme)
	Pilote	(D) Maintien de l'accompagnement des publics dans l'emploi					› Personnes allocataires du RSA › Entreprises du territoire
OBJECTIF 2 Promouvoir l'utilisation des clauses d'insertion comme support de retour à l'emploi pour les allocataires du RSA	Pilote	(P) Intégration de modalités d'achats socio-responsables dans tous les marchés du Département					› Publics en insertion
OBJECTIF 3 Poursuivre la structuration de l'insertion par l'activité économique	Co-Pilote Contributeur Animateur	(D) Création d'une conférence des financeurs de l'IAE					› SIAE › Financeurs

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : DIPE, TAS, DAPAPH</p> <p>› Partenaires : branches professionnelles, France Travail, organismes de formation, milieux protégés, SPIP</p>	<p>› Nombre de chartes</p> <p>› Nombre d'opérateurs</p> <p>› Nombre de PMSMP</p>		POEC portées par France Travail
<p>› Directions du DPT : DIPE, TAS</p> <p>› Partenaires : acteurs économiques, branches, France Travail, professionnels de l'accompagnement social et professionnel</p>	<p>› Formation des agents</p> <p>› Nombre de ruptures de contrats</p> <p>› Mesure du maintien dans l'emploi</p>		Réforme du plein emploi, mise en place du réseau pour l'emploi
<p>› Directions du DPT : l'ensemble des directions du Département</p> <p>› Partenaires : signataires des marchés</p>	<p>› Nombre d'heures effectuées</p> <p>› Nombre de bénéficiaires</p> <p>› Taux de sortie à l'emploi</p>		
<p>› Directions du DPT : DIPE, TAS</p> <p>› Partenaires : IAE, DDETS, France Travail</p>	<p>› Nombre de conférences par an</p> <p>› Nombre et typologie de participants</p> <p>› Cahier des charges de l'accompagnement</p>		CDIAE



Orientation 4 : améliorer le pilotage et l'efficacité de la politique départementale d'insertion professionnelle

Objectifs	Rôle du Département	Actions à engager en 2025	Périmètre géographique			Bénéficiaires de l'action
			Dépt.	TAS MP	TAS CL	
<p>OBJECTIF 1 Renforcer la concertation stratégique des acteurs de l'insertion dans la perspective de la mise en place de France Travail</p>	Co-Pilote Contributeur Animateur	(P) Mise en place des comités du réseau pour l'emploi				<ul style="list-style-type: none"> › Service Public de l'emploi › Collectivités territoriales (dont EPCI) › <i>In fine</i>, les publics en insertion
<p>OBJECTIF 2 Mieux observer les besoins des personnes et articuler une réflexion sur l'offre à déployer</p>	Pilote	(D) Création d'un observatoire départemental de l'insertion (volet évaluation)				<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels du Département › Partenaires de l'insertion › Partenaires du monde économique › <i>In fine</i>, les publics en insertion
<p>OBJECTIF 3 Développer des outils d'analyse de données socio-économiques permettant une meilleure représentation des besoins et une juste projection des actions à mettre en place</p>						
<p>OBJECTIF 4 Construire des outils d'évaluation de la politique d'insertion</p>	Pilote	/				

(P) : Poursuite de l'action démarrée en 2024

(D) : Démarrage de l'action en 2025

Directions et partenaires concernés	Indicateurs de réalisation	Liens avec d'autres actions du schéma	Liens avec d'autres démarches portées par les partenaires (schémas, plans...)
<p>› Directions du DPT : DIPE</p> <p>› Partenaires : service public de l'emploi, collectivités territoriales (dont EPCI)</p>	<p>› Nombre de comités</p> <p>› Mise en place effective des comités</p>		Réforme du plein emploi, mise en place du réseau pour l'emploi
<p>› Directions du DPT : DIPE, TAS, DARTAS, DSID</p> <p>› Partenaires : France Travail, DDETS, INSEE, DRESS, toutes les structures accompagnant des usagers et souhaitant créer de la statistique</p>	<p>› Définition d'une méthodologie de construction de l'observatoire</p>	<p>Ambition 8 Orientation 1 <i>Objectif 4</i></p> <p>Ambition 8 Orientation 2 <i>Objectif 1</i></p> <p>Ambition 1 Orientation 2 <i>Objectif 1</i></p>	
		<p>Ambition 8 Orientation 2 <i>Objectif 2</i></p>	

LISTE DES SIGLES

AAP : Appel à projet	COTRANS : Comité de transformation de l'offre médico-sociale
ABS : Analyse de besoins sociaux	CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie
ADEPAPE : Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance	CPOM : Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens
ADIL : Agence départementale d'information sur le logement	CPSSD : Comité de pilotage du Service social départemental
AED : Aide éducative à domicile	CREAI : Centre régional d'études, d'actions et d'informations de Bourgogne-Franche-Comté
AEMO : Aide éducative en milieu ouvert	CRIAVS : Centre ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles
AILES : Association inter-entreprises locale d'entraide sociale (couverture santé et maintien à domicile)	CRIP : Cellule de recueil des informations préoccupantes
AIVS : Agence immobilière à vocation sociale	CSS : Centre de santé sexuelle
ANAH : Agence nationale de l'habitat	CTER : Commission technique d'étude et de régulation
ANLCI : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme	CTG : Conférence territoriale globale
ARACT BFC : Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail Bourgogne-Franche-Comté	CUD : Commissions uniques délocalisées
ARS : Agence régionale de santé	DAJ : Direction des affaires juridiques
ASEF : Aide sociale à l'enfance	DAPAPH : Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
BGE : Boutique de gestion (réseau national d'appui aux entrepreneurs)	DAPC : Direction des archives et du patrimoine culturel
BLI : Bresse Louhannaise Intercom'	DARTAS : Direction appui ressources transversales aux solidarités
BRSA : Bénéficiaires du RSA	DEETS : Direction départemental de l'emploi, du travail et des solidarités
CAF : Caisse d'allocations familiales	DDT : Direction départementale des territoires
CAPEB : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment	DEF : Direction de l'enfance et des familles
CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	Dépt ou DPT : Département
CCAPEX : Commission de coordination des actions de prévention des expulsions	DFL71 : Dispositif de formation linguistique 71
CCAS : Centre communal d'action sociale	DGA Aménagement : Direction générale adjointe Aménagement
CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées	DGA Attractivité : Direction générale adjointe Attractivité
CDCA : Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie	DGAS : Direction générale adjointe aux solidarités
CDIAE : Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique	DGCS : Direction générale de la cohésion sociale
CDPPE : Contrat départemental de la prévention et protection de l'enfance	DJM : Dispositif jeunes majeurs
CDS : Centre départemental de santé	DLPAC : Direction de la lecture publique et de l'action culturelle
CEGIDD : Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic	DIEL : Direction de l'insertion par l'emploi et le logement
CH Sevrey : Centre hospitalier de Sevrey	DIRCOM : Direction de la communication
CIAS : Centre intercommunal d'action sociale	DIRFI : Direction des finances
CLEFS71 : Calculer, lire, écrire, former, savoir 71	DPMG : Direction du patrimoine et des moyens généraux
CLER : Comité de liaison pour les énergies renouvelables	DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
CLH : Comité local de l'habitat	DRHRS : Direction des ressources humaines et des relations sociales
CLS : Contrats locaux de santé	DSID : Direction des services d'information et du digital
CLSM : Contrats locaux de santé mentale	DSL : Développement social local
CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale	EPICEA : Équipe de prévention et d'information collective pour l'enfance et l'adolescence
CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie	EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

EPoP (projet) : Empowerment and participation of persons with disabilities (pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap)

ESSMS : Établissements et services sociaux et médico-sociaux

FJT : Foyers de jeunes travailleurs

GHT : Groupement hospitalier de territoire

JNLCI : Journée nationale de lutte contre l'illettrisme

IDE : Infirmier diplômé d'État

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

ILCP : Instances locales de coordination de parcours

IREPS : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

IRTESS : Institut régional supérieur du travail éducatif et social

ISCG : Intervenant social en commissariat et gendarmerie

LAEP : Lieux d'accueil parent-enfant

MA71 (plateforme) : Métiers de l'autonomie 71

MAIA (gestion de cas) : Méthode d'action pour l'intégration des services et des soins dans le champ de l'autonomie

MDA : Maison des adolescents

MDS : Maison départementale des solidarités

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

MLA : Maison locale de l'autonomie

MSA : Mutualité sociale agricole

OASIS : Projets de médiation numérique

ODAS : Observatoire national de l'action sociale

ODPE : Observatoire départementale de la protection de l'enfance

ONPE : Observatoire national de la protection de l'enfance

PAD : Placement à domicile

PA/PH : Personnes âgées / personnes en situation de handicap

PASIP : Premier accueil social inconditionnel de proximité

PAT : Programme alimentaire territorial

PCH : Prestation de compensation du handicap

PDALHPD : Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées

PEH : Pôle enfance handicap

PEP71 : Association départementale des pupilles de l'enseignement public

PGI : Pôle de gérontologie et d'innovation

PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse

PMI : Protection maternelle et infantile

PMSMP : Périodes de mise en situation en milieu professionnel

POEC : Préparation opérationnelle à l'emploi collective

PRAPS : Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies

PRS : Programme régional de santé

PTA : Plateformes territoriales d'appui

PTSM : Programme territorial de santé mentale

RAPT : Réponse accompagnée pour tous

RSA : Revenu de solidarité active

SAAD : Services d'aide et d'accompagnement à domicile

SAMSAH : Services d'accompagnement médico-social pour adultes

SASTI : Service d'accompagnement socio-professionnel des travailleurs indépendants

SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

SDAASP : Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

SDAF : Service départemental de l'accueil familial

SDSF : Schéma départemental des services aux familles

SDIS : Service départemental d'incendie et de secours

SIAE : Structure d'insertion par l'activité économique

SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

SPASAD : Services polyvalents d'aide et de soins à domicile

SPE : Service public pour l'emploi

SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation

SSD : Service social départemental

SSIAD : Services de soins infirmiers à domicile

TAS : Territoire d'action sociale

TAS CL : Territoire d'action sociale de Chalon-sur-Saône - Louhans

TAS MALC : Territoire d'action sociale de Montceau-les-Mines - Autun - Le Creusot

TAS MP : Territoire d'action sociale de Mâcon - Paray-le-Monial

TDC : Tiers dignes de confiance

TISF : Techniciens de l'intervention sociale et familiale

UDAF : Union départementale des associations familiales

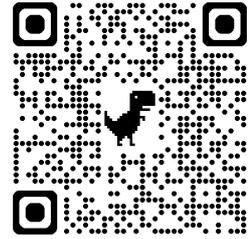
URIOPSS BFC : Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

URPS : Union régionale des professionnels de santé

VIF : Violences intrafamiliales

POUR ALLER PLUS LOIN...

Retrouvez l'ensemble des documents
du Schéma unique " Solidarités 71 "



<
Document
de référence
2023 - 2027



<
Programmes
d'actions n°1



<
Synthèse
2023 - 2027



<
Bilan
2024



**DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AUX SOLIDARITÉS**

Espace Duhesme - 18, rue de Flacé
CS70126 - 71026 Mâcon Cedex 9

dgas@saoneetloire71.fr

